

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Jijel
Faculté des lettres et des langues
Département de lettres et de langue française



N° d'ordre :

N° de série :

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master

Spécialité: Sciences du langage

Intitulé

**Les stratégies argumentatives dans les discours politiques du
premier ministre canadien Justin Trudeau. Approche énonciative**

Réalisé par:

- ▶ **KAOUACHE Adlene**
- ▶ **KHENIFRA Nassim Oussama**

Sous la direction de:

Mlle. KOURAS Sihem

Membres du jury :

- ▶ **Président : BOUKRAA Mourad, M.C.B**
- ▶ **Rapporteur : KOURAS Sihem, M.A.A**
- ▶ **Examineur : ABDELLAOUI Aomar, M.A.A**

2017/2018

Le 14 avril 2013, le jeune politicien canadien Justin TRUDEAU (désormais J.Trudeau), entre en fonction **comme** chef du Parti Libéral du Canada en remportant l'élection avec 80.1% des suffrages exprimés lors du premier tour.

Le 19 octobre 2015, son parti remporte les élections fédérales avec une majorité de sièges et il est désigné premier ministre, succédant au parti conservateur au pouvoir depuis 2006.

Deux événements marquants de la vie politique canadienne et de la carrière politique du jeune politicien canadien J.Trudeau alors qu'il avait à peine une décennie de **présence** sur la scène politique canadienne.

Né le 25 décembre 1971 à Ottawa au Canada. Fils aîné de Pierre Trudeau, ancien premier ministre du Canada. Après l'obtention d'un baccalauréat en littérature anglaise de l'Université McGill (1994) et d'un baccalauréat en éducation de l'Université de la Colombie-Britannique (1998), il démarre une carrière dans l'enseignement et devient professeur de français. Le 28 septembre 2000, son père décède à l'âge de 80 ans. Lors de ses funérailles, J.Trudeau prononce selon Radio-Canada un « *émouvant éloge* » pour lui rendre hommage. Son engagement politique va peu à peu le rattraper. En 2002, il décide de délaisser le professorat pour prendre la présidence du conseil d'administration de Katimavik, un programme au service de la jeunesse créé par son père.

En 2006, J.Trudeau décide de s'investir dans la vie politique de son pays et se lance dans la course à la direction du Parti Libéral du Canada. En octobre 2008, il est élu au siège de député fédéral, puis réélu en 2011 et en 2015.

Le 14 avril 2013, avec plus de 80% des voix lors du premier tour, il devient chef du Parti Libéral du Canada. Son ascension est alors « *fulgurante* ». Comme homme politique « *charismatique* », sa cote de popularité ne cesse de croître. En octobre 2015, son parti remporte les élections fédérales et J.Trudeau est désigné Premier ministre. Le 4 novembre 2015, il prête serment et devient le deuxième plus jeune premier ministre du pays, à l'âge de 43 ans.

Considéré comme « *nouveau superman de la politique* » (*Le Point*, 2016) et **un** « *exemple pour le monde* » (*The Economist*, 2016), il n'est un secret pour personne que J.Trudeau attire l'attention des citoyens canadiens et du monde entier par son talent d'orateur de qualité et de grand manipulateur de la communication politique.

Dans son discours politique, J. Trudeau aborde plusieurs thèmes qui reflètent son positionnement aussi bien par-rapport à la réalité **socioculturelle** et économique de son pays **qu'aux** défis de la politique mondiale, à l'instar de la croissance économique, de la diversité culturelle, de l'environnement, de la promotion des droits des minorités, ainsi que du maintien de la paix dans le monde.

Sa manière de discourir fait de lui une personnalité politique très en vogue ces dernières années, ses atouts majeurs étant son charisme, ses compétences linguistiques et la vision qu'il a pour le future du Canada et partie libérale dont il est le chef.

Pour toutes ces raisons, nous avons jugé qu'il serait intéressant de **mener** une étude des discours de J.Trudeau et de tenter de dévoiler les secrets de la communication politique et de l'argumentation chez **cet orateur**. Nous avons intitulé notre étude :

*Les stratégies argumentatives dans les discours politique du premier ministre canadien
J.Trudeau. Approche énonciative.*

Ce travail de recherche s'inscrit dans **le champ d'Analyse du Discours**. Une discipline qui représente le point de convergence de plusieurs **domaines** de recherche (didactique, linguistique, science politique, science sociale... etc.). Son unité minimale ou objet d'étude est le discours, dans la mesure où elle vise à « *appréhender le discours comme articulation de textes et de lieux sociaux* » (Maingueneau, 2012 : 4).

Le terme « discours » désigne aussi un ensemble d'énoncés de dimension variable produits à partir d'une position sociale ou idéologique. Cette définition pourrait s'appliquer sur les discours produits par toute personnalité politique ainsi qu'à toute déclaration destinée au grand public.

Par ailleurs, tout discours, quel qu'en soit le type, a pour finalité une visée argumentative dans la mesure où il tend à faire adhérer l'interlocuteur aux propos de l'émetteur.

Cela étant dit, l'analyse du discours politique ne peut être considérée sans tenir compte de l'argumentation. Cette dernière appartient à la catégorie des actions humaines qui ont pour but de convaincre, de persuader ou même d'agir sur un public (auditoire) particulier. Il s'agit là de l'une des modalités principales de la communication politique, sans laquelle il n'y aura pas d'influence.

Notre recherche se divise en deux parties essentielles. La première partie, consacrée au balisage du terrain et à l'exposé des concepts théoriques rendant possible l'investigation, se subdivise en trois chapitres. Le premier traite des questions méthodologiques. Nous y définissons le sujet de recherche, y évoquons l'état des lieux de la recherche, les motivations, la problématique et les hypothèses et enfin y procédons à la présentation du corpus.

Dans les deux chapitres qui suivent, il est question d'évoquer, dans leurs grandes lignes, les concepts qui nous servent d'outils dans la partie suivante. Il s'agit entre autres de procéder à définir dans le deuxième chapitre les concepts du « discours » et de « l'analyse du discours », la « théorie de l'énonciation » et de décrire assez sommairement les procédés énonciatifs. Dans le troisième et dernier chapitre de cette partie, nous évoquons « la théorie de l'argumentation dans le discours », « le triangle persuasif dans la rhétorique d'Aristote » ainsi que la notion de « la stratégie argumentative dans les discours politique ».

La deuxième partie est exclusivement dédiée à l'analyse minutieuse des discours retenus. Elle est divisée en deux chapitres : le premier est consacré à l'analyse énonciative du corpus choisi. Nous présentons ce dernier en détails, dressons un classement locutif des énoncés et relevons les différents indices d'énonciation et marques de modalités.

Dans le deuxième chapitre, nous menons une analyse des stratégies argumentatives à travers la mise en scène de l'ensemble des logiques de raisonnement et des enjeux qui entourent la situation de la communication politique.

A la fin de ce travail, nous clôturons par une conclusion générale dans laquelle nous dressons un bilan général de notre recherche.

Par le biais de ce modeste travail de recherche, nous espérons ouvrir une brèche dans la compréhension des analyses discursives, notamment s'agissant des discours assumés par des personnages publics.

Première partie

*Méthodologie du
travail et concepts
théoriques*

Premier chapitre

Méthodologie du

travail

1. Introduction

Cette étude, rappelons-le, est une étude qui vise à mettre le point sur les stratégies argumentatives dans le discours politique du premier ministre canadien J.Trudeau. Elle se veut une analyse discursive qui porte sur deux catégories d'analyse, l'une énonciative, l'autre argumentative.

2. Motivations

Le choix de notre objet de recherche n'est pas anodin ni accidentel. Dans un monde moderne en perpétuelle évolution, de nombreuses situations de communication surgissent dans la vie quotidienne. Le but, bien évidemment, est de proposer et d'obtenir d'une personne ou d'un auditoire qu'ils adoptent tel comportement ou qu'ils partagent telle opinion. Les valeurs de la démocratie et de la société moderne rendent de l'argumentation un outil indispensable dans la communication et plus particulièrement, la communication politique. L'argumentation est aussi considérée comme un indice révélateur qui reflète le niveau du développement civilisationnel et intellectuel d'une société et de sa classe politique. Elle **permet** de mesurer le degré de la citoyenneté des individus.

Prenant en considération ces notions, nous avons opté pour le choix de développer une analyse argumentative du discours politique en essayant d'explorer les différentes stratégies communicatives mobilisées par un sujet politique pour persuader son public.

Le choix du premier ministre canadien J. Trudeau comme sujet politique sur lequel nous menons notre étude n'est en aucun cas aléatoire. Comme nous l'avons affirmé précédemment, son charisme et son talent oratoire rendent fort intéressant d'analyser **des** stratégies dont il use dans ses discours et de découvrir les secrets de sa rhétorique.

Le choix de ce sujet est donc favorisé **par** :

- D'une part, la grande admiration que nous vouons à ce jeune politicien, incarnant l'image d'un orateur confirmé, au succès indéniable, lui qui a pu accéder au plus haut poste de pouvoir au Canada à un jeune âge et qui a largement influencé la politique de son pays au point d'être qualifié en 2016 de « *Nouveau superman de la politique* » par la presse mondiale.
- D'autre part, la **nécessité** de mettre l'accent sur les techniques de persuasion et de mettre la lumière sur les dangers de l'art rhétorique

sachant que l'analyse argumentative des discours d'un point de vue linguistique est une discipline relativement récente. « *les études menées en France dans le domaine des sciences du langage sur l'argumentation dans le discours politique n'ont pénétré que tardivement dans l'analyse du discours* ». (Ruth Amossy, 2010). Cette étude est une occasion pour nous d'explorer le monde de la rhétorique, réinterprétée à la lumière des apports modernes de la sociolinguistique, après avoir été réduite à ce qu'elle a de plus linguistique, c'est-à-dire la rhétorique des figures au mépris du discours en lui-même et de sa dimension relationnelle et sociale. (Joelle Gardes Tamine : 11).

3. Etat des lieux

Notre analyse s'articule autour de deux axes majeurs : l'énonciation et l'argumentation dans le discours politique. Pour le volet consacré à l'analyse de l'énonciation, nous nous sommes basés essentiellement sur les approches d'E. Benveniste et de C. Kerbrat-Orrecchioni développées dans leurs ouvrages respectifs : *Problèmes de linguistique générale Tome I, II* et *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Ces deux ouvrages nous **ont été** d'une grande utilité pour mettre en place un fondement théorique de notre analyse énonciative.

Pour le deuxième axe de notre recherche, en l'occurrence, l'analyse argumentative, nous nous sommes basés essentiellement sur les approches développées dans ce domaine par R.Amossy et P.Charaudeau. En plus de leurs articles publiés où ils s'étalent sur plusieurs questions qui concernent l'argumentation dans le discours, la rhétorique vue par la linguistique moderne, la communication politique...etc, leurs ouvrages : *L'argumentation dans le discours (R.Amossy)* et *Le discours politique. Les masques du pouvoir (P.Charaudeau)* sont d'une grande importance pour **tout** chercheur qui veut s'investir dans le domaine de l'argumentation dans le discours.

L'ouvrage de R.Amossy est une synthèse portant sur la question de l'argumentation et du pouvoir de la parole comme instrument servant à influencer son public ainsi que sur les moyens verbaux visant à assurer la force de la parole. Il constitue une référence pour nous dans la mesure où il nous permet de cerner les questions de la visée

argumentative, de la construction de l'auditoire et de la mise en scène des ethos oratoires ainsi que des voies du logos et du pathos comme stratégies argumentatives.

Le livre de P. Charaudeau s'interroge sur le discours politique d'un point de vue linguistique. Il «*s'attache à replacer le discours politique sous l'angle du langage*» (Ablali, 2005). L'ouvrage expose le rapport entre langage, action, pouvoir et vérité. Son importance réside dans le fait qu'il propose une approche complète des stratégies discursives dans le discours politique laquelle repose sur l'articulation de l'ethos, du logos et du pathos, et ce dans le cadre d'une réflexion qui met l'accent surtout sur l'importance de l'ethos dans le langage politique et son rôle constitutif dans l'identité discursive (crédibilité) et l'identité sociale (légitimité).

Les apports théoriques qui nous servent d'appui dans ce travail puisent dans de nombreuses sources, notamment l'Analyse du Discours, la nouvelle rhétorique de Perelman, la linguistique énonciative ainsi que la linguistique argumentative. Ces démarches et disciplines œuvrent en commun afin de nous permettre de dégager les stratégies argumentatives et les différentes traces et marques d'énonciation dans le discours politique.

Nous signalons aussi que notre travail s'inspire des différents travaux réalisés dans le domaine de l'analyse du discours notamment la thèse de Doctorat de Mme. Souâd AIN-SEBAÂ intitulée : *Les stratégies argumentatives dans les discours du président ABDELAZIZ BOUTEFLIKA Étude de la désignation* ainsi que le mémoire de Magistère de Mme. Lamia KARRAH intitulé : *Stratégies de persuasion dans le discours politique. Etude des discours relatifs à la Réconciliation nationale.*

Les deux travaux s'inscrivent dans le domaine de l'analyse du discours et ont comme objet d'étude les discours du président de la république algérienne. L'objectif est de mettre en lumière les moyens persuasifs qui mènent l'auditoire à adhérer aux opinions proposées à son assentiment par le président et d'examiner la façon dont le président choisit de disposer les éléments de son discours à l'intention de son auditoire.

Ayant constaté d'une part, une certaine saturation dans les analyses qui portent sur les discours du président de la république Abdelaziz BOUTEFLIKA et d'autre part la coïncidence de la montée médiatique de J.Trudeau sur la scène internationale avec le lancement des projets de recherche dans le département de français de l'université de Jijel,

nous avons décidé de retenir quelques discours de J. Trudeau afin d'en faire la base de notre étude.

4. Problématique

En vue d'être efficace et influent, le sujet politique tente de construire une image séduisante de soi (appelé en rhétorique aristotélicienne : *ethos*) et de recourir à des arguments d'ordre logique et rationnel (*logos*) ainsi qu'en mobilisant des arguments d'ordre subjectif et affectif (*pathos*). Cela nous permet de dire que le discours politique peut être considéré comme une production langagière impliquant des rapports de force symboliques, d'après D.Maingueneau « *tout discours peut être défini comme un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il s'opère* » (Maingueneau, 1989 :18, cité par Barry, 2002 : 04).

Les discours de J.Trudeau s'inscrit dans ce contexte de séduction et d'influence sur autrui. Nous aimerions de ce fait savoir :

- Quelles sont les différentes stratégies mobilisées par J.Trudeau en vue de convaincre son auditoire ? Et quels sont les modes de fonctionnement, de production et d'efficacité du discours dans le champ politique ?

Cette question de recherche se décline en les sous-questions suivantes :

- Comment ces stratégies sont-elles mises en œuvre ?
- Quelles sont les moyens discursifs dont dispose J.Trudeau pour persuader ses interlocuteurs ?

5. Hypothèses

En guise de réponses aux questions ci-dessus, nous énonçons les hypothèses suivantes :

- Le discours politique est, dans un sens restreint, une forme de la discursivité par laquelle le locuteur poursuit l'obtention du pouvoir, alors le discours politique n'a pas de sens hors de l'action et c'est dans l'action qu'il se joue.

- Afin d'atteindre son objectif persuasif le sujet politique doit jouer sur le terrain de la passion aussi bien que celui de la raison.

6. Corpus

Pour constituer notre corpus nous nous sommes rendus sur deux sites internet: Le site officiel du parti Libéral du Canada <https://www.liberal.ca>, d'où nous avons recueilli le premier discours et le site officiel du premier ministre canadien <https://pm.gc.ca>, d'où nous avons recueilli le deuxième et le troisième discours.

Notre corpus d'analyse est constitué de trois discours prononcés par J. Trudeau entre avril 2013 et novembre 2016 :

- Discours 01 : Prononcé par J. Trudeau devant les membres et les partisans du parti libéral, après être devenu chef du parti. Ottawa, le 14 avril 2013.
- Discours 02 : Prononcé par J. Trudeau dans le cadre de la première visite officielle du premier ministre en Grande Bretagne, dans la maison de Canada à Londres et devant les membres de la communauté canadienne en Grande Bretagne, le 26 novembre 2015,. Sous le thème « La diversité, force du Canada ».
- Discours 03 : Prononcé à la cérémonie d'ouverture du 16^{ème} Sommet de la francophonie tenu à Madagascar le 26 novembre 2016.

Il s'agit donc de trois discours écrits, prononcés dans des situations différentes et devant des publics différents. Il est utile de noter ici que nous avons retenu les versions françaises des discours prononcés qui sont disponibles dans les deux langues (français, anglais) sur les sites internet cités ci-dessus.

Sachant que Justin Trudeau est un orateur bilingue qui maîtrise parfaitement le français et l'anglais et qui recourt assez souvent à l'alternance codique, ses discours politiques font souvent objet de l'alternance codique lorsque se manifeste le besoin de souligner certains passages ou de créer certains effets.

En ce qui concerne notre corpus, le premier discours est prononcé dans sa plus grande partie en anglais avec des passages longs en français ; le deuxième discours est

prononcé en anglais avec quelques énoncés en français ; tandis que le troisième discours est prononcé en français avec quelques énoncés en anglais.

Afin de permettre au lecteur de distinguer les éléments exogènes (énoncés prononcés dans une langue autre que la langue dominante du discours), nous les avons mentionnés en gras dans la version écrite des discours apparaissant dans les annexes.

Deuxième chapitre

*L'énonciation dans le
discours*

Introduction

Etant donné que notre recherche porte sur les stratégies d'argumentation dans les discours politiques de J.Trudeau d'un point de vue énonciatif, nous répartissons les concepts qui nous serviront à approcher le corpus en deux chapitres. Le premier servira à aborder les notions de base de l'Analyse du Discours ainsi que l'approche énonciative, notamment la subjectivité et les déictiques. A la base de ces développements théoriques, se trouvent les réflexions que nous devons entre autres à E.Benveniste et à Catherine Kerbat-Orrecchionni.

Le deuxième sera consacré aux bases théoriques de l'approche argumentative où l'accent sera mis sur la rhétorique d'Aristote telle qu'elle est présentée par R.Amosy et P.Charaudeau.

1. La notion de discours

Le concept de discours peut avoir plusieurs significations selon les chercheurs.

Selon J.Dubois *et al.* Dans une acception rhétorique, le discours est une suite de développements oratoires destinée à persuader ou à émouvoir et structurée selon des règles bien précises. Dans une acception linguistique moderne, le discours désigne tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases (Dubois *et al.*, 2012 : 150).

En partant du mode de fonctionnement de l'énonciation, Benveniste oppose le discours à la langue. Il définit l'énonciation comme «*la conversion de la langue en discours*» (Benveniste, 1966b : 81) qui laisse transparaître la subjectivité du locuteur. Le discours est la manifestation de l'énonciation. Cette définition rejoint celle de Jean-Michel Adam :

Un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps), ce dont rend bien compte le concept de « conduite langagière comme mise en œuvre d'un type de discours dans une situation donnée. (Adam , 1989, cité par Barry, 2002 : 03)

Nous pouvons également dire que le discours est une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique), un message pris globalement. Pour L.Guespin, c'est ce qui s'oppose à l'énoncé ; c'est-à-dire que :

l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne» (Guespin, 1971 : 10, cité par Barry, 2002: 02).

Selon Mainguenau, le discours est l'« *ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il opère* » (Maingueneau, 1989, cité par Barry, 2002 : 04). Nous soulignons que Mainguenau considère que le terme *discours* entre dans une série d'oppositions où il prend des valeurs plus précises, en particulier :

- Discours vs. phrase : le discours constitue une série linguistique constituée d'une succession de phrases.
- Discours vs. énoncé : distinction qui a été en usage par l'école française, aujourd'hui très peu utilisée.
- Discours vs. texte : le discours est conçu comme l'association d'un texte et de son contexte.
- Discours vs. récit : distinction introduite pour la première fois par Benveniste entre *discours* et *histoire* puis reprise comme distinction entre *discours* et *récit* pour faire la distinction entre un plan *d'énonciation avec embrayeurs* et un plan *d'énonciation sans embrayeurs*. (Maingueneau, 2009 : 44,52)

Le discours est donc une entité complexe ayant une dimension linguistique en tant que texte, une dimension sociologique en tant que production en contexte, et une dimension communicationnelle en tant qu'interaction finalisée

1.1 Le discours politique

Le discours politique est une prise de parole publique dans un contexte particulier. Il est prononcé par les hommes politiques en vue de défendre ou d'exposer un point de vue particulier ou encore une forme de la discursivité par laquelle un locuteur brigue le pouvoir. Par cette définition on tend à faire du discours politique un discours du pouvoir.

Cette façon de le concevoir peut être expliquée par le fait de son importance dans la lutte pour l'accèsion à de hautes fonctions. Il est difficile, en effet, d'envisager une lutte politique sans discours politique. Mais d'un point de vue plus large, le discours politique peut être approché tout simplement comme une parole publique sur la chose publique (Colodoveeva, 2014 : 52).

1.2 L'analyse du discours

L'analyse du discours est une technique de recherche en sciences sociales permettant de questionner ce qu'on fait en parlant, au-delà de ce qu'on dit.

D. Maingueneau propose la définition suivante : «*L'analyse de discours est l'articulation du texte et du lieu sociale dans le quel il est produit* » (Maingueneau, 2012).

L'analyse du discours tente de répondre à quelques questions principales. Ce sont celles du « Comment ? » et du « Pourquoi ? » de l'activité langagière, alors que les méthodes traditionnelles d'analyse étaient plutôt centrées sur le « qui ? Quoi ? Quand ? Où ? ». Selon A.O. Barry, plusieurs théories se sont succédées, mais toutes convergent vers une seule et unique définition de l'objet de l'analyse du discours exprimé par Grawitz qui soutient que toutes les recherches en ce domaine

(...) partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes .Or un texte est un mode spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans les quelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours.
(Grawitz, 1990: 345 , cité par Barry, 2002 : 01)

2. L'énonciation

2.1. Théorie de l'énonciation, définition

La tentative de dépasser la limite d'une linguistique de l'énoncé a permis aux chercheurs de faire appel au concept d'énonciation. L'intérêt porté actuellement à l'énonciation s'explique par l'extension de l'objet même de la linguistique. En effet, la prise en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours apparaît comme pertinente pour la compréhension du fonctionnement de la langue. Cette théorie a

été développée en France par E. Benveniste (1966-1974) qui a mis l'accent sur la présence de « l'homme dans la langue ». Pour E. Benveniste, l'énonciation consiste en « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* ». (Benveniste, 1966a: 80).

D. Maingueneau, quant à lui, considère tout acte d'énonciation comme un événement unique qui s'établit entre un énonciateur et un destinataire particuliers dans une situation particulière : « *L'acte d'énonciation est un événement unique, réalisé dans des circonstances unique* » (Maingueneau, 1993 :55).

A son tour, C. Orecchioni assimile l'énonciation à la « *recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de "la distance énonciative")* » (Orecchioni, 1999: 36). Il s'agit à ce stade, d'un enrichissement du schéma de Jakobson.

2.2. La subjectivité et les indices linguistiques de subjectivité

La problématique de l'énonciation est liée à celle de « la subjectivité dans le langage » (Benveniste, 1966a :258-266). Pour Benveniste, La subjectivité n'est que la capacité du locuteur à se poser comme *sujet* :

*Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (...)
mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues
qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience.* (Benveniste,
1966a : 259)

La subjectivité met l'accent essentiellement sur la présence de l'homme dans la langue par l'étude des différentes unités linguistiques qui sont des « indices spécifiques » à travers lesquels le locuteur énonce sa position (par rapport au monde et par rapport à l'autre) : les déictiques.

Le mot déictique désigne un type de référence où le référent est identifié à travers l'énonciation. Celui d'embrayeur, qui est la traduction française de « shifters » correspond beaucoup plus aux classes d'unités qui manifestent la « réflexivité fondamentale de l'activité linguistique » (Charaudeau et Maingueneau 2002 :212).

2.2 Les déictiques (embrayeurs / Shifters)

Dans les différents travaux sur les déictiques ou embrayeurs en linguistique énonciative, l'emploi des deux termes n'est pas très clair. En effet, Orecchioni, tout en prenant compte la réalité extralinguistique (réfèrent¹), considère les deux termes comme des équivalents sémantiques. Elle en propose la définition suivante :

Ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :

- *Le rôle que tiennent dans l'énonciation les actants de l'énoncé*
- *La situation spatio-temporelle du locuteur et éventuellement de l'allocutaire.»(Orecchioni, 1999 :41)*

Contrairement à Orecchioni, Maingueneau envisage les déictiques comme un sous ensemble des embrayeurs. En effet, Pour Maingueneau, les déictiques renvoient uniquement aux indices spatio-temporels et sont donc inclus dans la classe des embrayeurs à côté des pronoms personnels : « *A côté des personnes il existe d'autres embrayeurs, les déictiques dont la fonction est d'inscrire les énoncés-occurrences dans l'espace et le temps par rapport au point de repère que constitue l'énonciateur» (Maingueneau, 1981 :21).*

2.4. Les catégories d'embrayeurs

Les unités nommées embrayeurs sont réparties sur plusieurs catégories selon leur nature. Elles englobent les éléments qui ont une référence situationnelle comme les pronoms personnels des première et deuxième personnes et les possessifs qui leurs correspondent, les désignations démonstratives, ainsi que les localisateurs spatiotemporels.

2.4.1. Les pronoms personnels et les adjectifs possessifs

Les pronoms liés à la personne regroupent d'une part les pronoms personnels *je/tu, nous/vous* et d'autre part les pronoms et adjectifs possessifs qui ont une relation avec ces personnes :

Mon / ton – nos / vos stylo(s) = le stylo de moi / le stylo de toi

¹ « *Processus de mise en relation de l'énoncé au réfèrent, c'est – à – dire l'ensemble des mécanismes qui font correspondre à certaines unités linguistiques certains éléments de la réalité extralinguistique » (Orecchioni 1999 : 40).*

Nous signifie généralement *moi* et d'autres, ces *autres* étant désignés plus ou moins clairement grâce au contexte et à la situation d'énonciation. On distingue un récapitulatif ci-dessous :

Le *nous* de majesté : substitut pur et simple du *je*.

Le *nous* exclusif : le *moi* de l'instance et *d'autres* personnes mais sans *vous*.

Nous = *je* + \emptyset = *nous* de majesté

Vous + *nous* = *nous* inclusif strict

Vous + *d'autres* = *nous* inclusif large

D'autres sans vous = *nous* exclusif

➤ **Le cas de la non personne**

En parlant de la non-personne, Benveniste fait référence à la troisième personne : « *Il ne faut donc pas se présenter la "3ème personne" comme une personne apte à se dépersonnaliser. il n y a pas d'aphérèse de la personne mais exactement la non personne* » (Benveniste cité par Kristeva, 1985 : 228). Il explique ceci par les différences qui existent entre la troisième personne (*il/ elle*) et les personnes (*je/ tu*).

D'abord, *il* peut renvoyer à une infinité de sujets ou à aucun alors que *je* et *tu* se caractérisent par leur unicité spécifique. De plus, *je* et *tu* sont inversibles, c'est-à-dire que dans l'échange à tout moment, le *je* peut devenir *tu*, chose qui est loin d'être possible avec le *il*.

2.4.2. Le temps

Les déictiques temporels permettent d'exprimer le temps en localisant l'événement sur l'axe de la durée, par rapport à un moment pris comme référence, c'est le moment d'énonciation, « le moment où l'énonciateur parle ». Cependant les indications temporelles ne sont pas toutes repérées au moment de l'énonciation. (Maingueneau, 2007 :125)

2.4.3. L'espace

Selon D.Maingueneau, le point de repère se situe alors par rapport à la place qu'occupe l'énonciateur au moment de l'énonciation. Il existe plusieurs types de déictiques spatiaux : Les démonstratifs, les éléments adverbiaux, les présentatifs.

2.5. L'effacement énonciatif

Si, par le biais des embrayeurs, les locuteurs manifestent leur subjectivité dans le discours, il arrive aussi qu'ils s'effacent de leurs propos.

Selon R.Vion,

L'effacement énonciatif constitue une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en "gommant" non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable. (Vion 2001: 334, cité par Rabatel, 2004 : 04)

Comme l'indique R.Vion, l'Effacement énonciatif relève d'un simulacre, en ce que le locuteur ne peut pas ne pas manifester d'une manière ou d'une autre sa présence : c'est la subjectivité qui est la règle (telle que le prône Kerbrat-Orecchioni 1980). La production de discours objectivant est profondément instable, fragile. Cette idée de « simulacre énonciatif » se retrouve également chez Charaudeau lorsqu'il évoque : « *un "jeu" que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même* » (Charaudeau 1992 : 650).

Plutôt que de définir l'Effacement énonciatif comme l'envers discursif négatif d'un endroit linguistique positif³, on envisagera l'effacement du locuteur ou de l'énonciateur « *sur un mode positif, comme une possibilité ouverte par la structure même de la langue* » (Philippe 2002 : 18), bref, comme une sorte d'appareil formel (si l'on veut garder la formule benvenistienne) de l'effacement énonciatif.⁴

³ Une sorte d'appareil formel de la non énonciation

⁴ Alain Rabatel, « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du Mort qu'il faut de Semprun », Semen [En ligne], 17 | 2004, mis en ligne le 29 avril 2007, URL : <http://journals.openedition.org/semen/2334> (consulté le 27 avril 2018)

2.6. Acte locutif /allocutif/délocutif

Maingueneau et Charaudeau (2002) rapportent que « locutif » est un terme qui a été employé par J.Damourette et E.Pichon (1950) pour désigner la personne qui parle (première personne), par opposition à « l'allocutif », désignant la personne à qui l'on s'adresse (deuxième personne) et au délocutif qui désigne la personne dont on parle (troisième personne). Il est repris par B. Pottier pour qui le « *locutif est la manifestation de la relation interpersonnelle* » (Pottier, 1974 :192), l'élocutif l'orientant vers le *je* de la relation, l'allocutif vers le *tu* et le délocutif vers le *il*. P. Charaudeau reprend ces catégories en les définissant comme des actes d'énonciation, ou actes locutifs, caractéristiques de la modalisation du discours. Il dégage ainsi :

L'allocutif se caractérise par le fait que « le locuteur implique l'interlocuteur dans son acte d'énonciation et lui impose le contenu de son propos » (Charaudeau, 1992 :575) C'est-à-dire : qui implique l'interlocuteur à la 2ème personne. L'on y trouve ainsi toutes les modalités d'adresse qui renseignent sur la relation que le locuteur veut construire avec l'interlocuteur tout en légitimant sa propre prise de parole, exemple : mes amis, chère amis...

L'élocutif se caractérise par le fait que « *le locuteur situe son propos par rapport à lui-même* » (Charaudeau, 1992 :575), l'orateur se met en scène et parle à la première personne, ce qui implique la production de plusieurs Ethos⁵, lesquels produisent à leur tour plusieurs effets dont celui de l'engagement, de la solidarité et de guide suprême. Nous y reviendrons.

Le délocutif se caractérise par le fait que « *le locuteur laisse s'imposer le propos en tant que tel, comme s'il n'en était nullement responsable* » (Charaudeau, 1992 :575). Il implique notamment tout énoncé qui est dépourvu de marques de l'énonciateur, comme si le propos n'était pas de la responsabilité de son énonciateur. Il se manifeste dans les énoncés qui expriment une vérité générale et ceux comportant les formes impersonnelles. Nous remarquons qu'E. Benveniste appelle délocutif un verbe qui est « *dérivé de locutions* » (Benveniste, 1966 :277), comme par exemple le verbe « saluer » qui dérive de « adresser une salutation » ou « remercier » qui dérive « de dire merci » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 354).

⁵ Notion qu'on développera dans le chapitre suivant

Troisième chapitre

L'argumentation

dans le discours

1. Théorie de l'argumentation

L'argumentation appartient à la famille des actions humaines qui ont pour objectif de convaincre. De nombreuses situations de communications ont en effet pour but de proposer et, éventuellement d'obtenir d'une personne, d'un auditoire, d'un public, qu'ils adoptent tel comportement ou qu'ils partagent telle opinion, Nous faisons constamment appel à l'argumentation dans notre vie quotidienne. Que le domaine soit culturel, politique, social ou économique, chacun de nous en possède une expérience pratique et personnelle. Persuader /convaincre est devenu une activité primordiale dans un espace social basé sur la compétition, sur des rapports de force auxquels il faut trouver une alternative, un consensus.

Ainsi, l'échange discursif implique une prise de décision ou de position qui doit toujours être soutenue afin de faire adhérer l'autre à notre choix en le persuadant de son bien-fondé.

Notre objet de recherche nous oriente vers l'étude de l'argumentation en tant que «*fait de discours, relevant de la pratique du langage en contexte*» (Plantin 1996 : 18). Il s'agit pour nous de comprendre la pratique de l'argumentation dans le discours politique.

1.1. Argumenter, définition

Selon R.Amosy, l'argumentation, c'est :

Les moyens verbaux qu'une instance de locution met en œuvre pour agir sur ses allocutaires en tentant de les faire adhérer à une thèse, de modifier ou de renforcer les représentations et les opinions qu'elle leur prête, ou simplement de susciter leur réflexion sur un problème donné. (Amossy, 2005: 37)

En effet, R.Amosy explique que le fait d'argumenter, c'est l'acte d'avancer des arguments pour faire adhérer son allocutaire à une thèse.

1.2. Convaincre

L'acte de convaincre se présente d'une manière générale comme une alternative possible à la violence physique. L'on peut en effet obtenir d'autrui une réaction, en général non souhaitée, en usant de la force. Renoncer à user de force représente un pas vers l'humanité, vers un lien social partagé et non imposé. Mais convaincre n'est pas toujours exempt de violence, autre que physique, ou de recours à des moyens coercitifs. La

propagande par exemple s'appuie sur des méthodes systématiques pour contraindre les foules. Ces méthodes exercent une violence mentale indéniable. L'on peut aussi convaincre par des méthodes plus douces. La séduction est fréquemment utilisée pour entraîner l'autre ou même des publics entiers, à partager tel point de vue. L'on sera ainsi amené à penser comme l'orateur parce qu'il est séduisant. Nombre d'hommes politiques jouent sur cette corde sensible en établissant une relation « quasi charnelle » avec leur auditoire. D'autres moyens de convaincre font appel moins aux sentiments qu'à la raison. Il s'agit là de démonstration, laquelle sollicite des moyens qui permettent de transformer une affirmation ou un énoncé en un fait établi, que personne ne pourra contester.

2. Le triangle persuasif dans la rhétorique d'Aristote

Dans son ouvrage *L'argumentation dans le discours politique*, R. Amossy rapporte qu'Aristote (385-323 av. J.-C), définit la rhétorique sous trois points principaux : l'*Ethos* (Image de soi), le *Logos* (argument logique) et le *Pathos* (émotions de l'audience).

L'Ethos renvoie à l'attitude de l'orateur, à son éthique et à sa réputation, lesquelles lui permettent de produire une impression favorable sur sa cible.

Le Logos fait référence au message à transmettre au public : un discours rationnel qui suit un raisonnement logique, appuyé par des arguments et des faits concrets.

Le Pathos concerne l'empathie qui se crée entre l'orateur et sa cible. Le but est d'attiser l'intérêt et les émotions de son interlocuteur à travers une histoire (sujet ou problématique) qui le concerne.

Il suffit de savoir jongler avec ces trois points pour **convaincre** et **persuader** sa cible dans les règles de l'art.

Dans son ouvrage fondateur, *Rhétorique*, rédigé entre 329 et 323 av. J.-C., Aristote posait déjà les bases de l'art de la persuasion à travers trois grands types de discours : l'épidictique, le judiciaire et le délibératif. La théorie aristotélicienne du discours présente la rhétorique comme un art persuasif dans un espace politique et institutionnel où son usage prend source et fonction dans les règles qui régissent la *polis*, la cité. Ces règles créent une sorte de consensus, base sur laquelle l'orateur construira son argumentaire.

3. Les stratégies d'argumentation dans le discours politique

Selon Charaudeau :

« *L'homme politique doit se construire une double identité discursive ; l'une qui correspond au politique, lieu de constitution d'une pensée sur la vie des hommes en société ; l'autre qui correspond à la politique, lieu des stratégies de la gestion du pouvoir. La première construit le positionnement idéologique du sujet du discours, la seconde construit la position du sujet dans le processus communicatif* ». (Charaudeau, 2005 : 61)

Personnage public, l'homme politique parle pour tous, se veut la voix de l'intérêt général, veut convaincre qu'il l'est et que son action va dans ce sens, d'où une tendance énonciative à l'usage du *on* qui associe *je* et *nous*, *nous* et *tous*, le tiers dont on parle et *nous tous*.

Exemple pris de notre corpus : « **On** ne peut plus accepter cela ! »

La mise en scène du discours politique oscille entre l'ordre de la raison d'un projet politique (*logos*) et l'ordre de la passion (*pathos*) en mettant en avant des valeurs (*ethos*). Une stratégie argumentative dans le discours politique consiste à construire son image à des fins de crédibilité et de séduction en dramatisant la prise de parole à des fins de persuasion pour provoquer l'adhésion par empathie. Pour arriver à ses fins, le sujet argumentant recourt à des arguments récurrents comme : la force des croyances partagées, le poids des circonstances, la nécessité d'agir, le risque, la disqualification de l'autre...etc.

3.1. L'ethos comme pilier de l'argumentation dans le discours politique

« *L'ethos c'est l'image que l'orateur projette de lui-même dans son discours, et qui contribue puissamment à assurer sa crédibilité et son autorité* » (Amossy, 2006 : 10)

R.Amossy explique que convaincre son auditoire par ses dires est important et que l'orateur est plus crédible lorsqu'il construit une image de lui-même. Ainsi, l'orateur peut adapter son discours à son public dans le but d'obtenir une réaction favorable.

Pour Aristote, l'ethos, c'est l'image discursive ou oratoire qui prévaut. Dans *Rhétorique*, Aristote nomme ethos « *l'image de soi que projette l'orateur désireux d'agir*

par sa parole» (Aristote 1991 cité dans Amossy 2012 : 83). Il souligne le fait que cette image est produite par la parole, donc à travers, et au moment du discours prononcé.

R. Barthes et D. Maingueneau partagent en gros le point de vue d'Aristote. Pour sa part, Barthes écrit que *«les traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression : ce sont ces airs [...]. L'orateur énonce une information et en même temps il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela»* (Barthes 1994 : 315 cité dans (Amossy, 2012 : 84).

D. Maingueneau fait remarquer que : *«L'ethos (du locuteur) est [...] attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu « réel », indépendamment de sa prestation oratoire : c'est donc le sujet d'énonciation en tant qu'il est en train d'énoncer qui est ici en jeu»* (Maingueneau 1993 : 138 cité dans Amossy 2012 : 84).

L'autorité que donne à l'orateur sa présentation de soi dérive de trois aspects fondamentaux, (Aristote 1991 : 182 dans Amossy 1999 : 41) : le bon sens, la vertu et la bienveillance. Autrement dit, les orateurs inspirent confiance si leurs dires sont rationnels et font preuve de compétence, s'ils sont sincères et honnêtes et finalement s'ils montrent de la solidarité et de l'amabilité envers leur public. La dimension morale et la dimension stratégique de l'ethos sont inséparables ; elles se produisent par des choix délibérés et appropriés. L'image de soi est également saisie à travers les choix de marques verbales qui la construisent et la proposent au partenaire de l'interlocution.

Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer. L'ethos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu « réel », appréhendé indépendamment de sa prestation oratoire. (Maingueneau 1993 : 138 cité dans Amossy 2012 :90).

L'ethos se fonde donc sur la position extérieure de l'orateur et de l'image qu'il crée de lui-même pendant le discours. On parle d'ethos prédiscursif et d'ethos oratoire ou discursif. Cela veut dire qu'effectivement, l'orateur produit son image tout au long de ses dires, mais il se base sur des données préexistantes de sa personne connues du public – ses fonctions institutionnelles, son statut et son pouvoir. Il ne faut pas non plus oublier la représentation collective ou le stéréotype qui circule sur sa personne qui précède la prise de

parole et la conditionne partiellement. L'orateur s'appuie sur cette représentation déjà existante pour reconduire son image, et pour la modifier dans le cas où elle joue contre lui.

En guise de récapitulation, nous pouvons dire que l'ethos se construit à partir d'une image et d'une représentation préexistantes que l'on peut renforcer, gommer ou moduler à travers un discours minutieusement préparé. On se sert de l'ethos prédiscursif afin de mieux acquérir l'ethos discursif souhaité.

3.1.1. Les principales stratégies de l'ethos

Selon P. Charaudeau, l'identité du sujet politique est composée de deux éléments : son identité sociale, c'est-à-dire la personne avec son expérience et son identité discursive, autrement dit, la personne qu'il construit à travers son discours.

Dans la quête de sens le destinataire du discours tend à associer la personne construite par le discours et la personne en soi. L'homme politique dit : « *Je suis ce que je veux être, étant effectivement celui que je dis que je suis* » (R. Barthes cité dans Charaudeau, 2005). Il y a adhésion au projet politique si le destinataire fusionne l'identité discursive et l'identité sociale en accordant de la crédibilité aux propos de l'homme politique rapportés à sa perception de l'identité sociale mise en scène.

Nous insistons, de ce fait, au déploiement, dans le discours politique, de deux stratégies concernant la construction de l'éthos : **l'ethos de crédibilité et l'ethos d'identification**. (Charaudeau, 2005)

Ethos de crédibilité : il s'agit de parler de façon à prouver que l'on a le pouvoir de faire. Nous distinguons parmi les ethos de crédibilité : l'ethos de sérieux, l'ethos de vertu et l'ethos de compétence.

Ethos d'identification : éléments du discours qui vont entraîner une identification du destinataire avec le locuteur, mais aussi qui vont identifier l'homme politique comme celui qui va faire ce qu'il dit, comme un représentant magnifié de soi. Nous distinguons parmi les ethos d'identification : l'ethos d'intelligence, l'ethos d'humanité, l'ethos du chef...

3.2. Le Pathos et le rôle de l'émotion dans l'argumentation

A chaque prise de parole de quelconque sujet politique devant un public, l'objectif principal est de faire adhérer son auditoire à ses propos. Tout comme l'Ethos, le Pathos

est l'une des techniques d'argumentation. Celle-ci est destinée à produire de la persuasion en émouvant les récepteurs et les prédisposant à partager le point de vue de l'orateur. L'argumentation par le pathos fait donc appel aux désirs et aux sentiments de l'auditoire.

D'après Ruth Amossy :

Le terme 'pathè' au pluriel désigne ainsi les émotions qu'un orateur « a intérêt à connaître pour agir efficacement sur les esprits » et qui sont « la colère et le calme, l'amitié et la haine, la crainte et la confiance, la honte et l'impudence, l'obligeance, la pitié et l'indignation, l'envie l'émulation et le mépris. (Amossy, 2006 : 179)

Nous en déduisons que le pathos est l'ensemble des émotions qu'évoque l'orateur pour influencer l'auditoire et le « faire voir », penser et pousser à agir. Il est l'effet émotionnel produit par l'orateur sur l'auditoire comme le signale ainsi R.AMOSSY dans son ouvrage consacré à l'argumentation dans le discours «*Le pathos, ne l'oublions pas, est l'effet émotionnel produit sur l'allocutaire*». (Amossy, 2006 : 179)

3.3. Le logos

Avec l'ethos et le pathos, le logos représente l'un des trois piliers de la rhétorique telle que développée par Aristote, C'est la persuasion par le raisonnement car le locuteur utilise des procédés rationnels pour arriver à justifier sa prise de position.

Le logos, qui en grec signifie à la fois « parole » et « raison », désigne l'argumentation au sens logique et équilibrée¹, c'est-à-dire l'ensemble des stratégies qui permettent de prouver, d'évoquer, de persuader. C'est la persuasion par le raisonnement, plus précisément par la logique du raisonnement tout autant que la justesse des exemples utilisés.

3.4. La notion de doxa

Doxa est un mot emprunté au grec et désignant l'opinion, la réputation, ce que l'on dit des choses ou des gens. La doxa correspond au sens commun, c'est-à-dire à un

¹ Rapport logique qui existe dans une équation mathématique.

ensemble de représentations socialement prédominantes, dont la vérité est incertaine, prises le plus souvent dans leur formulation linguistique courante. Selon R. Barthes : « *La doxa [...], c'est l'opinion publique, l'esprit majoritaire, le consensus* » (Barthes, 1975 : 51). L'auteur explique que la doxa est l'opinion publique majoritaire, tout comme dans l'Antiquité. Elle se situe au fondement de la vraisemblance sur laquelle s'appuie le discours à visée persuasive. Pour R. Amossy, la doxa « *fournit les points d'accord susceptibles de s'établir sur un sujet donné devant une assemblée composée d'homme de bon sens* » (Amossy, 2006 : 100).

4. Le discours politique : entre visée et dimension argumentatives

Dans une conception plus large de l'argumentation entendue comme une recherche à orienter, à modifier la vision que peut avoir l'allocutaire sur une question donnée. Dans ce cas :

L'argumentation considère l'interlocuteur non comme un objet à manipuler mais comme un alter égo auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d'autres, en proposant de nouvelles. (Grize, 1990 : 41 cité par Amossy, 2008 : 03)

Cette position est celle défendue par R. Amossy. L'auteure considère en effet que l'argumentation concerne aussi bien les discours ayant pour visée de faire adhérer l'allocutaire à une thèse que ceux visant à orienter sa façon de voir ou susciter un questionnement sur un problème donné. Elle propose de distinguer entre la visée argumentative et la dimension argumentative d'un discours. Cette conception large de l'argumentation revient à faire de l'argumentation une composante intrinsèque de la discursivité.

Pour éviter les confusions, il faut dans cette optique différencier la dimension argumentative inhérente à de très nombreux discours, de la visée argumentative qui caractérise seulement certains d'entre eux. En d'autres termes, la simple transmission d'un point de vue sur les choses qui n'entend pas expressément modifier les positions de l'allocutaire, ne se confond pas

avec l'entreprise de persuasion soutenue par une intention consciente et offrant des stratégies programmées à cet effet. (Amossy, 2006 : 32)

R.Amossy rappelle qu'un discours, même lorsqu'il n'a pas une visée argumentative à partir de laquelle le locuteur défend ou réfute explicitement une thèse, possède une dimension argumentative dans la mesure où il renferme l'intention d'orienter la façon de voir et de penser de l'interlocuteur. Elle écrit à ce propos :

Toute parole tend à faire partager un point de vue, une manière de réagir à une situation ou de ressentir un état de fait. Les schèmes de raisonnement y sont plus ou moins élaborés et plus ou moins visibles. Souvent l'orientation donnée au discours apparaît dans des traces langagières (modalités, axiologiques, connecteurs, etc.) sans que se dégage pour autant un argument formel. (Amossy, 2012 : 06)

Conclusion

Cette partie était pour nous l'occasion de regrouper les différents concepts théoriques nécessaires pour mener à bien notre analyse dans la partie qui suit.

Dans le chapitre intitulé « l'énonciation dans le discours », nous nous sommes focalisés sur les concepts clés de la théorie de l'énonciation, à savoir le discours, l'énoncé, les marques de subjectivité, les déictiques, tout en expliquant brièvement la notion d'effacement énonciatif. Dans le second chapitre qui porte sur « l'argumentation dans le discours », il nous a été indispensable de faire un survol des différents concepts nécessaires à l'analyse argumentative notamment : la triade argumentative d'Aristote, la notion de Doxa ainsi qu'une mise au point de la notion de visée argumentative dans le discours politique.

Procédons à présent à l'analyse du corpus à la lumière de cette panoplie de concepts.

Deuxième Partie

*Analyse énonciative
et argumentative*

Premier chapitre

Analyse énonciative

1. Introduction

Le discours politique est un discours qui appartient à la classe des énoncés argumentatifs, dont la finalité réside dans la recherche d'adhésion du destinataire. Notre démarche dans cette partie analytique aura pour finalité une analyse « discursive » qui s'inscrit dans le double champ de la linguistique de l'énonciation et de l'analyse du système argumentatif, deux aspects d'analyse différents mais qui se complètent l'un l'autre. De ce fait la partie analytique comprendra deux chapitres. Le premier sera consacré à l'analyse énonciative dont l'intérêt est de :

- Prendre en compte le contexte dans lequel s'inscrit le discours « *étudier du discours en tant qu'actes d'influence, manifestant la présence de l'émetteur et visant à agir sur le récepteur* » (Seignour, 2011).

- Mettre en évidence les procédés énonciatifs du locuteur au delà de ces positionnements idéologiques, ces procédés permettent à celui qui parle de « *se mettre lui-même en scène (énonciation élocutive), d'impliquer son interlocuteur dans son acte de langage (énonciation allocutive) ou de présenter ce qui est dit comme si personne n'était impliqué (énonciation délocutive)* » (Charaudeau, 2005 :134).

Bien que n'allant pas en profondeur dans le sens d'une analyse énonciative car tel n'est point l'objectif du présent travail, ce chapitre sera voué à une tentative de sélection des procédés énonciatifs et des marques d'énonciations pertinentes dans chaque discours, laquelle permettra, dans une deuxième étape, (et la plus importante) de mener une analyse des stratégies argumentatives dans les trois discours du J. Trudeau.

Afin de cerner la stratégie énonciative adoptée par J.Trudeau dans les trois discours qui constituent notre corpus, nous allons essayer de suivre la trace de l'énonciateur et de repérer les indices de l'inscription de l'énonciateur (le sujet politique) dans ses énoncés ainsi que sa position par rapport à son interlocuteur (l'auditoire) et par rapport à l'objet de son discours. Nous veillerons, tout au long de notre analyse, à respecter les limites que nous nous sommes imposées. Cette partie de l'analyse constitue un préalable à la mise en avant dans le discours des jeux de positionnement des acteurs ainsi que des rapports de force institués dans et par la parole.

Nous entamons l'analyse par une présentation du corpus et de son contexte de production, suivie d'un classement des énoncés de chaque discours selon la typologie

proposée par P.Charaudeau, en vue de relever le nombre d’occurrences de chaque procédé énonciatif. Ensuite, nous abordons la problématique de la subjectivité et cela en dégageons les différents procédés linguistiques (embrayeurs, démonstratifs, modalisateurs, etc.) qui s’y rattachent. Enfin, nous terminons ce chapitre par un aperçu sur l’effacement énonciatif, avant de conclure.

1. Présentation du corpus

Nous avons pris en considération dans le choix des trois textes le critère de la situation de communication et l’auditoire visé. Nous avons retenu des contextes de production variés afin constituer un corpus qui sert à montrer comment J.Trudeau use de stratégies discursives qui varient en fonction des différentes situations de communication dans lesquelles il se trouve enrôlé.

Les tableaux présents ci-dessous constituent la base de l’analyse des déictiques et des marques d’énonciation qui sera entamée plus loin dans ce chapitre.

Discours 01

Lieu	Contexte d’émission/auditoire visé	Date	Contenu
Ottawa-Canada	Prononcé après être devenu chef du parti Libéral du Canada, devant les militants et membres du parti.	Le 14 avril 2013	Après avoir adressé des remerciements, J.Trudeau a dit vouloir promouvoir « <i>une politique positive</i> » et avant de réaffirmé son ambition de se lancer « <i>dans le dur travail</i> » qui attend son parti, il lance des critiques envers les autres parti opposants notamment le parti conservateur. Il a également abordé les questions des autochtones, des francophones, les travailleurs de la classe moyenne et a lancé des appelle a ces partisans de laisser tomber les vieilles querelles intestines et d’unifier les efforts pour bâtir le pays car « <i>Le Canada est un grand</i>

			<p><i>projet inachevé</i> ». Considérant qu'il avait de la chance « <i>d'avoir tant appris de tant de Canadiens</i> ». Il a promis les Canadiens d'un meilleur « <i>leadership</i> » pour « <i>mener le changement recherché par tant de Canadiens</i> ».</p>
--	--	--	---

Tableau 01 : Présentation du discours 01

Discours 02

Lieu	Contexte d'émission	Date	Contenu
LONDRES	à la maison du Canada, siège de la mission diplomatique canadienne au Royaume-Uni devant la communauté canadienne au Royaume-Uni lors d'une visite officielle au Royaume-Uni en tant que premier ministre canadien. Sous le thème de « la diversité, force du Canada »	le 26 novembre 2015	<p>Au lendemain du dévoilement par son gouvernement d'un plan visant l'accueil de 25 000 réfugiés syriens au Canada, le premier ministre a alors tenté de regrouper l'ensemble des thèmes de son gouvernement sous une seule bannière : <i>la diversité</i>, considérant que la force de Canada est dans sa diversité.</p> <p>Il a aussi insisté sur le rôle important de la classe moyenne « <i>L'économie du Canada repose sur la vigueur et la croissance de la classe moyenne</i> » et la nécessité d'offrir un plus grand soutien à la classe moyenne à l'échelle nationale.</p>

Tableau 02 : Présentation du discours 02

Discours 03

Lieu	Contexte d'émission	Date	Contenu
Antananarivo, Madagascar	Prononcé par le premier ministre Justin TRUDEAU à la cérémonie d'ouverture du sommet de la francophonie tenu à Antananarivo devant les chefs d'états membres de l'Organisation internationale de la francophonie.	Le 27 novembre 2016	Dans ce discours J.Trudeau à évoqué le rôle de l'organisation internationale de francophonie, les potentiels humains du continent africain, Il a notamment fait un plaidoyer pour les femmes et les filles, ainsi que pour les minorités sexuelles. En évoquant la question de la sécurité, il a appelé à la protection des jeunes contre le fluo du terrorisme en rappelant les dirigeants de leur devoir de mettre en place des stratégies de prévention, afin de prévenir la radicalisation. Il a appelé aussi au respect des droits des minorités dans l'espace francophone, et à la promotion du bilinguisme soulignant que « <i>Le bilinguisme fait partie de la nature profonde du Canada</i> ».

Tableau 03 : Présentation du discours 03**2. Les procédés énonciatifs**

Pour faciliter l'accessibilité aux énoncés, nous avons procédé à la décomposition de chaque discours en énoncés énumérés, qui seront repris dans les annexes, et les classer selon la typologie de Charaudeau.

Nous avons dressé pour chaque discours un tableau de manière à ce qu'il nous donne une idée sur le nombre d'occurrences des types d'énoncés :

- **Elocutifs** : se réfèrent au locuteur qui situe son propos par rapport à lui-même.
- **Allocutif** : qui se réfèrent à l'interlocuteur, le locuteur implique l'interlocuteur dans son acte d'énonciation et lui impose le contenu de son propos.
- **Elocutif/allocutif** : qui se rapporte à tous les deux locuteurs et interlocuteur.
- **Délocutifs** : qui se caractérisent par le fait que le locuteur laisse s'imposer les propos en tant que tels, comme s'il n'en était nullement responsable.

Nous avons obtenu les résultats suivants :

Type d'énoncé	Nombre d'occurrences	Pourcentage
Elocutif utilisant <i>je</i>	14	37.50 %
Elocutif utilisant <i>nous</i>	40	
Allocutif	20	13.88 %
Elocutif/Allocutif	31	21.53 %
Délocutif	39	27.08 %
Total	144	100 %

Tableau 04: Procédés énonciatives du discours 01

Type d'énoncé	Nombre d'occurrence	Pourcentage
Elocutif utilisant <i>je</i>	07	52.70 %
Elocutif utilisant <i>nous</i>	71	
Allocutif	2	01.35 %
Elocutif/Allocutif	3	2.03 %
Délocutif	65	43.92 %
Total	148	100 %

Tableau 05: Procédés énonciatives du discours 02

Type d'énoncé	Nombre d'occurrence	Pourcentage
Elocutif utilisant <i>je</i>	07	53.33 %
Elocutif utilisant <i>nous</i>	31	
Allocutif	3	04 %
Elocutif/Allocutif	5	04 %
Délocutif	29	38.66 %
Total	75	100 %

Tableau 06: Procédés énonciatives du discours 03

A partir de ces tableaux nous pouvons tirer les remarques suivantes :

- Une distribution disproportionnée des types d'énoncés à l'intérieur d'un même discours.
- Une domination des énoncés impliquant le locuteur (Discours 01 : 54 énoncés élocutifs + 31 énoncé élocutif/allocutif sur un total de 144 énoncé), (Discours 02 : 78 énoncés élocutifs + 03 élocutifs/allocutifs sur 148), (Discours 03 : 38 énoncés élocutifs + 05 énoncés élocutifs/allocutifs sur 75). Ce qui exprime le caractère subjectif des discours.
- L'utilisation du *je* dans l'énonciation est beaucoup moins importante que le *nous*, cela est dû à notre avis à une stratégie de persuasion¹ adoptée par J.Trudeau pour la construction des ethos discursifs de *crédibilité* et d'*identification* chez ses interlocuteurs. notions que nous allons aborder en détails dans le chapitre suivant.
- Présence d'un nombre considérable d'énoncés délocutifs dans chaque discours, (Discours 01 : 39 énoncés, soit 27.08%), (Discours 02 : 65 énoncés, soit 43.92%), (Discours 03 : 29 énoncés, soit 38.66%). Cela est dû à la volonté du locuteur de présenter ses propos comme s'ils n'étaient sous la responsabilité d'aucun des interlocuteurs en présence et ne dépendaient que d'un seul point de vu, celui de la vérité. L'énonciation délocutive fait entrer l'auditoire dans « *un monde de l'évidence* » (Charaudeau) où les énoncés renvoient à des vérités générales. A titre d'exemple :

Discours 01

E124²- *C'est comme cela que ça devrait être.*

¹ Nous y reviendrons dans le chapitre suivant

² E124 : Abréviation pour indiquer l'énoncé accompagné de l'indice de son apparition dans le discours.

Discours 03

E13- *On le sait, l'Afrique est le continent avec la population la plus jeune au monde.*

En outre l'énonciation délocutive peut être employée sous une forme négative. Dans ce cas, elle est susceptible de construire la figure d'«*un orateur combatif*» (Charaudeau), un orateur qui lutte pour faire adhérer le maximum de personnes à ses propos. A titre d'exemple :

Discours 01

E24- *Les Canadiens veulent d'un leadership qui dirige, pas qui impose.*

Discours 02

E48- *Ça n'a pas toujours été facile.*

- Excepté le premier discours, les énoncés allocutifs sont rares (seulement 02 énoncés dans le deuxième discours et 03 énoncés dans le troisième). Dans ces deux discours, le locuteur se trouve devant un auditoire hétérogène qui ne partage pas forcément ses points de vue. De ce fait, l'énonciateur s'abstient d'interpeler directement ses interlocuteurs.

En revanche, dans le premier discours où l'auditoire est composé de partisans du parti, J.Trudeau interpelle directement l'auditoire 20 fois de façon directe et 31 fois de façons combinées avec des énoncés élocutifs. En multipliant des formes d'interpellation comme : **mes amis, mes compatriotes, mes collègues**, etc., J.Trudeau vise à renforcer davantage les liens de confiance entre les deux parties.

3. Énonciation, subjectivité et marques d'énonciation

Selon Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, l'énonciation :

C'est la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative »).(Orecchioni, 2011: 36)

Autrement dit, l'énonciation consiste en le repérage et la description des unités qui fonctionnent comme indices de l'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation.

Les traces de la subjectivité sont multiples. On y compte embrayeurs³ (de personnes, de temps et de lieu), modalisateurs, etc.

3.1. La subjectivité dans l'énonciation

Parler de l'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation nous mène à aborder l'une des notions clés de la problématique de l'énonciation, à laquelle E. Benveniste a eu le mérite d'accorder un statut véritablement linguistique, en l'occurrence la notion de *subjectivité*.

Pour Benveniste, La subjectivité n'est que la capacité du locuteur à se poser comme *sujet*.

Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (...) mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or, nous tenons que cette 'subjectivité' (...) n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est 'ego' qui dit 'ego'. Nous trouvons là le fondement de la 'subjectivité', qui se détermine par le statut linguistique de la 'personne'. (1966 : 259-260).

Benveniste, à travers ce passage, met l'accent sur *l'ego* c'est-à-dire, le moi, la conscience que tout individu a de lui-même et la place centrale du sujet dans le discours.

Ce concept nous paraît pertinent dans l'approche de notre corpus dans la mesure où il nous permettra de mettre en relief le soi de l'énonciateur, homme politique appelé à entretenir son image de personnage public, de responsable et de convaincre son auditoire pour le faire adhérer à ses propos.

K-Orecchionni semble partager l'avis de E. Benveniste dans la mesure où elle croit qu'aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité, cette dernière pouvant se manifester de manière *explicite* ou *implicite* : « *la subjectivité langagière peut s'énoncer sur le mode de l'explicite (formules subjectives qui s'avouent comme telles), ou sur le mode de l'implicite (formules subjectives qui tentent de se faire passer pour objectives)* » (Orecchionni, 2011 : 167).

³ Ici embrayeur est utilisé comme synonyme de déictique.

3.2. Les embrayeurs

Les embrayeurs relevés dans le corpus se déclinent en : pronoms personnels, indices spatiotemporels et modalisateurs. Nous les abordons en détails dans ce qui suit.

3.2.1. Les pronoms personnels

Les pronoms liés à la personne regroupent d'une part les pronoms personnels *je/tu, nous/vous* et d'autre part les pronoms et adjectifs possessifs qui ont une relation avec ces personnes : *Mon / ton – nos / vous – le mien/le tien – le notre/le votre*

3.2.1.1. Le *je*

Le pronom *je* utilisé en tant que sujet, objet ou dans ses formes adjectivales (*mon, ma, mes...*) est l'un des indices les plus forts de la subjectivité. En disant *je*, le locuteur assume son discours et affirme sa place dans son énoncé.

Discours 01 : utilisé 32 fois en tant que sujet et 42 fois dans une des formes adjectivales, nous montrons dans ce qui suit quelques exemples :

Au début du discours :

E02- *Normalement, je commencerais par remercier **ma** famille et **mes** amis...*

E07- *je tiens à vous dire : nous ne sommes pas des adversaires...*

E09- *je dois remercier du fond de **mon** cœur...*

Au milieu du discours :

E40- *et je veux être clair là-dessus... **Mes** compagnons Canadiens,*

E42- ***Mes** amis, si j'ai appris une chose dans **ma** vie,*

E58- *J'ai tellement appris de nos conversations et de nos rencontres.*

E60- *Je sais que la confiance, ça doit se mériter.*

E61- *Et je compte bien mériter la vôtre.*

A la fin du discours :

E135- *j'ai fermement l'intention **de m'**assurer que nous tirions le maximum de tout cela.*

A travers les différentes utilisations du *je*, J.Trudeau assume pleinement ses énoncés en même temps que son rôle en tant que nouveau chef du Parti Libéral du Canada, et se laisse identifier en tant que tel par son public. Il veut se mettre en scène.

Discours 02 : le *je* apparaît 09 fois comme sujet et une seule fois en forme adjectivale.

Au début du discours :

E03- ***Je** veux saluer tous les gens qui sont présents...*

E04- ***J'**ai eu l'occasion de rencontrer Sa Majesté...*

E07- *et **je** suis convaincu qu'elle continuera de jouer un rôle important dans nos progrès*

E08- *Et c'est de cet avenir... que **j'**aimerais parler aujourd'hui.*

Au milieu du discours :

E18- *Un député que **je** connais **m'**a raconté une histoire qui résume cela à la perfection.*

E70- ***Je** suis aujourd'hui le premier ministre du Canada...*

Nous remarquons que J.Trudeau dans ce discours, change le mode énonciatif et économise l'utilisation du *je* comme marque d'énonciation. Il n'apparaît qu'au début et quelques fois rares au milieu de l'allocution.

Discours 03 : le *je* apparaît 07 fois comme sujet et 05 fois en formes adjectivales.

Au début du discours :

E03- ***Je** tiens à remercier le Président de la République de Madagascar...*

E04- ***Je** souligne d'ailleurs que Monsieur le Président a étudié dans une université...*

E06- ***J'**en profite aussi pour remercier **ma** grande amie la Secrétaire générale...*

Au milieu du discours :

E15- *je rappelle à chaque occasion que les jeunes ne sont pas les leaders de demain, ils sont déjà les leaders d'aujourd'hui!*

E22- *Je suis féministe. Et j'en suis extrêmement fier.*

A la fin du discours : (une seule fois)

E64- *Comme Québécois, je tiens par ailleurs à souligner les efforts...*

Dans ce troisième discours (comme pour le deuxième), nous remarquons que notre sujet politique s'énonce subjectivement au début de ces allocutions de manière claire et explicite en utilisant le *je*, puis vers la fin du discours il substitue au *je* un *nous* plus collectif et plus englobant. Il nous semble qu'il s'agit là de la forme énonciative la plus appropriée devant un auditoire constitué essentiellement de pairs, en l'occurrence les chefs d'Etats et hommes politiques.

En revenant aux tableaux 04, 05, 06 et en procédant à une comparaison entre les occurrences du *je* et du *nous* apparaissant dans les énoncés élocutifs⁴, nous constatons que J.Trudeau fait appel au *nous* avec une fréquence supérieure à celle du *je* lorsque cette marque réfère à un sujet, un objet ou une possession. Nous aurons l'occasion d'approfondir ces remarques dans les développements qui suivent.

3.2.1.2. Le *nous*

Avec l'emploi du *nous*, le locuteur se présente comme membre d'un groupe, qu'il s'agisse d'un groupe sujet ou d'un groupe objet.

Avant de présenter les exemples d'énoncés utilisant les *nous*, nous signalons qu'il ne s'agit pas seulement d'une référence qui correspond à un *je* pluriel (*nous* = *je* + *je* + *je* + ...) mais, en fait, d'une jonction entre *je* et *non-je*.

On distingue trois types de *nous* :

a- Le *nous* rhétorique : *nous* = *je* + Ø

Ce *nous* rhétorique peut être un :

⁴ Nous notons que les *je* et les *nous* apparaissant dans les énoncés élocutifs/allocutifs ne sont pas pris en considération dans la mesure où ils sont rares.

Nous de majesté : utilisé « à la place de je dans le style officiel par les personnes revêtus d'un caractère d'autorité » (Dubois.J et al, 2012 : 291).

Discours 01

E12- **Nous** sommes extrêmement fiers du fait qu'elle a été propulsée par des bénévoles.

Discours 02

E42- **nous** renouvelons **notre** volonté de travailler avec la communauté internationale pour aider à prévenir de telles attaques,

Discours 03

E68- **Nous** nous engageons à créer de nouveaux liens avec les pays qui partagent **notre** vision d'un monde plus égal et meilleur.

Avec le *nous* de majesté, J.Trudeau crée dans l'esprit de son auditoire une image de grandeur et d'autorité qu'il détient à travers sa position de chef du parti (pour le 1^{er} exemple) ou de chef du gouvernement (pour les 2^{eme} et 3^{eme} exemples).

Nous soulignons ici qu'il est parfois difficile de faire la distinction entre un *nous* individuel et un *nous* collectif, l'exemple de l'E12, Discours 01 est une bonne illustration de ce problème. Le morphème « s » à la fin de l'adjectif « fiers » nous renseigne sur le fait qu'il s'agit à ce niveau d'un *nous* collectif, alors que l'analyse du contexte d'émission ne peut renvoyer qu'à un *nous* individuel de majesté. Nous pensons qu'il s'agit bien d'une erreur dans la transcription du discours et non pas d'un *nous* collectif intentionnel.

Ou un :

Nous de modestie : « employé par référence à un sujet singulier du discours pour éviter le je apparaîtrait comme moi prétentieux » (Dubois et al, 2012 : 307).

Discours 01

E46- **Nous** avons vu leurs visages optimistes dans des foules

Discours 02

E92- ...**nous** pouvons générer une croissance économique réelle qui sera profitable pour tous.

Il s'agit dans tous ces exemples, d'un *nous*, marque de discours qui inclut l'interlocuteur dans l'action et lui donne l'impression d'être un véritable actant et non pas un récepteur passif. Nous remarquons l'absence du *nous* de modestie dans le troisième discours où l'utilisation de cette forme devant des chefs d'Etats aurait pu être perçue négativement. Pour montrer ses réalisations comme chef de gouvernement canadien et mettre en avant sa position comme premier homme du Canada, il y a davantage lieu de constater la présence d'un *nous* de majesté au lieu d'un *nous* de modestie, un *nous* qui présente le *moi* prétentieux, forme de réalisation de soi mais au nom de toute une nation derrière lui.

b- Le *nous* inclusif : Lorsque il inclut le locuteur et son/ses interlocuteur(s).

Nous = *je* + *tu* + *tu* + ...

Discours 01

E07- **nous** ne sommes pas des adversaires, mais bien des alliés.

E16- *Mes amis et compatriotes. Merci ...pour ce qu'il nous reste à faire ensemble.*

E66- **Nous** faisons face à d'énormes défis.

Discours 02

E51- **Nous** devons reconnaître que **notre** histoire a eu ses moments plus sombres

E76- **Nous** prouvons alors de façon claire et résolue que **nous** valons plus que cela.

Discours 03

E43- **nous** devons mettre en place des stratégies de prévention.

E44- **nous** maintenons un dialogue constant avec les membres des communautés

E66- *Nous sommes ici pour nos communautés francophones au pays et ici pour les francophones et francophiles partout sur notre planète.*

Dans ces énoncés le *nous* est inclusif parce que le locuteur J.Trudeau à travers ce *nous* s'auto-désigne lui ainsi que ces interlocuteurs qui l'écouent directement.

c- Le *nous* exclusive : Lorsque il exclut l'interlocuteur.

Nous = je + il + il + ...

Discours 01 : néant

Discours 02

E42- *Et alors que **nous** renouvelons **notre** volonté de travailler avec la communauté internationale pour aider à prévenir de telles attaques...*

E93- *il est également important parce que **nous** savons qu'un pays diversifié ne peut fonctionner sans cela.*

E124- *Hier, **notre** gouvernement a présenté un plan selon lequel 25 000 réfugiés syriens seront autorisés à...*

Discours 03

E09- *Pour **nous** Canadiens, la Francophonie, c'est une appartenance fondée sur une langue, une histoire et une culture communes, qui **nous** unissent d'un bout à l'autre de **notre** vaste territoire.*

Dans ces énoncés le *nous* est exclusif parce que locuteur J.Trudeau en use afin de s'auto-désigner, lui ainsi que les interlocuteurs présents dans son entourage immédiat. L'auditoire à qui il adresse sa parole est exclus de ce *nous*.

3.2.1.3. Le *vous* et le *tu*

Les apparitions du *tu* et *vous* ou de leurs formes adjectivales sont très rares. Nous avons relevé les occurrences suivantes :

Discours 01

E10- *Bob, ... **ton** leadership, **ta** sagesse et **ton** engagement inégalé envers notre pays, et envers notre parti ne seront jamais oubliés.*

Discours 03

E01- *C'est un grand plaisir d'être ici, à Londres, avec **vous** tous aujourd'hui.*

E69- *Mais laissez-moi **vous** dire une chose.*

E77- *J'aimerais **vous** faire part de quelques exemples très récents.*

Discours 03

E07- *Michaëlle⁵, **ton** leadership fait la fierté de tous les Canadiens.*

E02- *C'est un réel plaisir pour moi d'être avec **vous** aujourd'hui en tant que Premier ministre du Canada...*

Le recours à l'utilisation des pronoms *tu* et *vous* est très rare dans les discours de J.Trudeau. Cela est expliqué par la rareté des énoncés allocutifs dans le deuxième et troisième discours comme nous l'avons déjà vu et par le choix du locuteur d'utiliser d'autres formes d'interpellations plus appropriées à la situation de communication dans le premier discours. Cela est davantage visible au niveau des discours 02 et 03. Pourtant le *tu* et le *vous* sont tout aussi rares dans le discours 01 malgré un relevé systématique de 20 occurrences. Dans ce discours, sont davantage employées d'autres formes d'interpellations comme : mes amis... mes collègues... mes amis et compatriotes... mes amis libéraux...etc.

Au terme de cette analyse de l'utilisation des pronoms *je*, *nous*, *tu* et *vous*, nous constatons que les deux pronoms *je* et *nous* fonctionnent en distribution « *complémentaire* » dans le cadre d'une stratégie énonciative globale. Cependant, ils n'apparaissent pas seuls pour construire un ethos ou pour défendre et soutenir une thèse mais semblent s'inscrire dans un système qui englobe tout autant d'autres éléments linguistiques à savoir les indicateurs spatio-temporels et les modalisateurs. Ils constituent

⁵ Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie et ex gouverneure générale du Canada.

de la sorte les modalités dans et à partir desquelles se construit le discours et révèlent par leur présence la stratégie énonciative et argumentative du sujet parlant.

3.3. Les indicateurs spatio-temporels

Aussi appelés « indices d'ostension », ils assurent « *la mise en relation des données personnelles de l'énonciation avec la réalité spatiale et temporelle* ». (Sarfati, 2005:21). L'énonciateur se situe par rapport à la réalité du temps et de l'espace à travers ses indices.

Ils s'organisent selon la subdivision suivante :

3.3.1. Indices spatiaux : Le point de repère de ces déictiques est la position qu'occupe l'énonciateur lors de son acte d'énonciation. On distingue plusieurs types :

a- Les démonstratifs : Ils paraissent comme déterminants ou pronoms :

Discours 01

- Déterminants : ce (11 occurrences), cette (08 occurrences).
- Pronoms : cela (04 occurrences), ça (02 occurrences), ceci (02 occurrences), celui (02 occurrences), celle-ci, celle, ceux (01 occurrences chacun).

E04- *Ainsi, ma famille et mes amis ont toujours été au cœur même de **cette** campagne.*

E09- *Pour le travail qu'il a accompli pour garder **ce** parti en santé.*

E11- ***Ce** fut une campagne incroyable.*

E21- *Mes amis, **ceci** est le dernier arrêt de **cette** campagne.*

E15- *Comme toute organisation efficace, **celle-ci** a été menée de façon brillant...*

E117- *Je dis **cela** aux millions de Canadiens ... qui travaillent fort chaque jour pour joindre **cette** classe moyenne.*

E113- *Sachez **ceci** : **ce** que nous avons gagné aujourd'hui, **ce** n'est rien de plus, ... pour nous montrer dignes de diriger **ce** grand pays.*

b- Adverbiaux : ici, là (une seule occurrence chacun)

E18- *Mes amis Libéraux, c'est avec beaucoup de respect pour **ceux** qui ont été auparavant **ici** dans la même position que moi...*

E87- *Mes amis, le Parti libéral regagnera la confiance des Canadiens quand il leur prouvera qu'il est **là** pour les servir.*

c- Présentatifs : néant.

Discours 02

a- Les démonstratifs :

- Déterminants : ces (09 fois), cette (05 fois), cet (03 fois), ce (02 fois)
- Pronoms : cela (08fois), ceux (07 fois), celles (02 fois), celle-ci (01 fois), celles-ci (01 fois), celui-ci (01 fois), çà (01 fois)

E01- *C'est un grand plaisir d'être **ici**, à Londres, avec vous tous aujourd'hui.*

E33- *Il y a un lien direct à faire entre chacune de **ces** caractéristiques et la réussite du Canada...*

E39- *Nous ne célébrons pas **cette** réussite assez souvent, et **cela** est typiquement canadien.*

E74- *Lorsque certains veulent menacer **ceux** et **celles** qui ont une apparence, des vêtements ou une religion différents, de nombreux autres se dressent et disent « Non. Pas **ici**... »*

b- Adverbiaux : ici (03 occurrences), là (02 occurrences).

E02- *Je remercie le haut-commissaire Campbell, et tout son personnel, **ici**, à la Maison du Canada.*

E115- ***Là** où la répression existait...*

E116- ***Là** où se trouvait l'isolement, **celui-ci** serait brisé*

c- Présentatifs : voilà (02 fois)

E82, E85- ***Voilà** les valeurs canadiennes.*

Discours 03

a- Les démonstratifs :

- Déterminants : ces (03 occurrences), ce (01 occurrence)
- Pronoms : cela, ceux, celles-ci, ceci (01 occurrence chacun)

E14- *Cela* représente un potentiel inestimable pour ses pays, mais aussi pour le Canada...

E48- *Celles-ci* sont au cœur de notre réussite.

E51- *Ces dernières* sont autant de fenêtres sur le monde qui s'ouvrent à nos enfants et à tous **ceux** qui choisissent de s'établir chez nous.

E74- *Tous ensemble, soyons à la hauteur de leurs attentes et livrons-leur ce monde meilleur*

b- Adverbiaux : ici (04 occurrences)

E66- *Nous sommes **ici** pour nos communautés francophones au pays et **ici** pour les francophones...*

c- Présentatifs : (néant)

L'orateur ne fait pas l'économie dans l'usage des indices spatiaux pour ancrer ses propos dans la réalité de l'espace et se situe par rapport à cette réalité.

3.3.2. Indices temporels

Le point de repère de ces déictiques est le moment où l'énonciateur parle, c'est par rapport à son propre acte d'énonciation que le locuteur ordonne la chronologie de son énoncé et l'impose à l'allocutaire.

Les indices les plus fréquents sont : aujourd'hui, chaque jour, toujours, Maintenant, Hier, demain...

Quelques exemples :

Discours 01

E20- *Et en cette belle **journée de printemps** dans notre capitale nationale...*

E22- *Au cours des **derniers six mois**...*

E64- *De Champlain à Laurier, jusqu'à **aujourd'hui**, ils ont activement participé à construire ce pays...*

E74- *Il y aura **toujours** des sceptiques.*

E77- *Je ne prétends pas que ce sera **toujours** facile.*

E113- *L'ère des clans au sein des Libéraux prend fin dès maintenant, **ce soir**.*

E114- *À partir **d'aujourd'hui** et pour **l'avenir**, il n'y aura qu'une sorte de Libéraux.*

Discours 02

E01- *C'est un grand plaisir d'être ici, à Londres, avec vous tous **aujourd'hui**.*

E17- *Toutefois, la diversité de notre pays ne date pas **d'hier**.*

E48- *Ça n'a pas **toujours** été facile.*

E70- *Je suis **aujourd'hui** le premier ministre du Canada*

E121- *Mais le monde a besoin que nous le fassions. Particulièrement **aujourd'hui**.*

E124- ***Hier**, notre gouvernement a présenté un plan... à se réinstaller **d'ici la fin de l'année**...*

Discours 03

E02- *C'est un réel plaisir pour moi d'être avec vous **aujourd'hui** en tant que Premier ministre du Canada.*

E15- *En tant que père et ministre... je rappelle à chaque occasion que les jeunes ne sont pas les leaders de **demain**, ils sont déjà les leaders **d'aujourd'hui!***

E56- ***Aujourd'hui**, nous, les francophones du Canada, sommes l'une des composantes essentielles de cette société pluraliste et ouverte.*

3.4. Les marqueurs de modalité

Selon (Georges-Elia Sarfati), la modalité énonciative correspond aux moyens (linguistiques) par lesquels le locuteur implique ou détermine l'attitude de l'allocutaire à partir de sa propre énonciation. Elle porte sur des formes d'interventions verbales qui visent essentiellement à modifier ou à infléchir le comportement d'autrui.

Partant du fait que l'étude de la modalité est un domaine difficile à cerner et pour la clarté de l'exposé nous allons nous contenter de relever les verbes de modalité qui apparaissent souvent dans notre corpus avec la mention de leurs contextes énonciatives. La mise en relief de ces verbes (avec une explication brève de leurs rôles modalisateurs) nous permettrait d'appréhender le degré d'adhésion de l'énonciateur aux contenus énoncés.

3.4.1. Verbes de modalité

Discours 01 : je tiens, je dois, je veux, je compte, Je ne prétends, je crois, soyons, laissons, nous devons, nous devrions, nous ne devons pas, Nous voulons, Nous pouvons,

Discours 02 : Je veux, j'aimerais, nous savons, nous devons, nous nous croyons, nous avons prouvé...

Discours 03 : je tiens, on le sait, nous devons, nous savons, nous maintenons, nous enseignons sur..., nous offre, nous nous engageons, nous avons besoin, nous appartient, livrons, soyons.

Dans chacun des discours nous tenterons de dégager les actes énonciatifs avec les modalités qui y sont associées.

Discours 01

Actes élocutifs

1- Modalité d'appréciation :

E12- *Nous sommes **extrêmement fiers** du fait qu'elle a été propulsée par des bénévoles.*

2- Modalité du savoir :

E60- *Je **sais** que la confiance, ça doit se mériter.*

E125- *Je **sais** à quel point j'ai été chanceux dans ma vie.*

3- Modalité d'obligation :

134- *Nous **devrions** être profondément reconnaissants de cette chance.*

Actes allocutifs

1- Modalité d'interpellation :

Mes amis... À mes collègues... Mes amis et compatriotes...Mes compagnons Canadiens... Mes collègues Libéraux... vous le savez comme moi...

2- Modalité d'exhortation :

E138- ***Gardez** espoir, chers collègues Libéraux.*

E81- ***Laissons** à d'autres les vieilles chicanes et les vieux débats qui alimentent la grogne.*

E91- ***Votre pays** a besoin de vous.*

E92- *Il a besoin de **votre énergie** et de votre passion.*

3- Modalité de rejet

E27- *Nous **en avons assez** des chefs qui montent les Canadiens contre les Canadiens.*

Actes délocutifs

1- Modalité de l'assertion :

E41- *Il **n'y a rien** dont les conservateurs ont plus peur que de citoyens canadiens engagés et informés.*

E78- *Le Canada est **un grand projet** inachevé.*

Discours 02

Actes élocutifs

1- Modalité du savoir :

E38- Nous **savons** que le Canada a connu une réussite – sur les plans culturel, politique et économique...

E44- Nous **savons** que la paix est possible et que l'espoir est toujours plus fort que la peur.

E129- Nous **savons** gouverner de manière inclusive, transparente, respectueuse et efficace.

2- Modalité d'obligation :

E50- Nous **devons** être conscients que pour les peuples autochtones, la réalité canadienne n'a pas été – et n'est pas aujourd'hui – facile, équitable et juste.

E51- Nous **devons** reconnaître que notre histoire a eu ses moments plus sombres.

3- Modalité de pouvoir :

E92- En demeurant fermement concentrés sur la classe moyenne...nous **pouvons** générer une croissance économique réelle qui sera profitable pour tous.

E130- Nous **pouvons** transmettre ce savoir-faire à d'autres pays et à leurs citoyens.

Actes délocutifs

1- Modalité d'assertion :

E75- Chaque fois, lorsque le spectre hideux de l'intolérance surgit, les Canadiens se soulèvent pour le rejeter.

E122- L'un des problèmes mondiaux les plus graves et les plus urgents consiste à trouver la façon de créer des sociétés où des gens de différentes cultures peuvent vivre ensemble...

E138- Le succès du Canada comme nation de diversité et d'inclusion n'est pas arrivé par accident et il ne se poursuivra pas sans effort.

Discours 03

Actes élocutifs

1- Modalité d'appréciation :

E03- *Je **tiens à remercier** le Président de la République de Madagascar et la population malgache pour leur accueil chaleureux.*

E06- *J'en profite aussi pour **remercier** ma grande amie la Secrétaire générale et ancienne gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean...*

2- Modalité de savoir :

E41- *Or, nous **savons** maintenant que les gens isolés ou marginalisés sont plus susceptibles de se radicaliser...*

3- Modalité d'obligation :

E21- *Nous devons tous aussi s'assurer de donner la place qui leur revient aux femmes et aux filles.*

E29- *Mais pour que les femmes réussissent, nous **devons** d'abord nous assurer de respecter leurs droits fondamentaux.*

E43- *Ainsi, afin de prévenir la radicalisation, nous **devons** mettre en place des stratégies de prévention.*

Actes allocutifs

1- Modalité d'interpellation :

E69- ***Mes amis**, c'est à nous de porter le changement positif dont nous avons besoin.*

2- Modalité d'exhortation :

E20- *Mettons-les à contribution !*

E36- *C'est **assez** ! Il n'existe aucune excuse pour de telles pratiques, pour de telles violations de leurs droits fondamentaux.*

E74- *Tous ensemble, **soyons** à la hauteur de leurs attentes et livrons-leur ce monde meilleur...*

Actes délocutifs

2- Modalité de l'assertion :

E18- *Les jeunes d'aujourd'hui sont des citoyens du monde – ils souhaitent découvrir, apprendre, élargir leurs horizons.*

E19- *Ils ont une ouverture d'esprit et un désir de liberté et d'égalité qu'aucune génération auparavant n'a affichés.*

E28- *...Parce que quand les femmes et les filles réussissent, on en bénéficie tous.*

E32- *Les femmes et les filles sont victimes de violence physique et sexuelle.*

E33- *Elles se voient mariées, souvent en bas âge, sans leur consentement.*

E46- *Souvent, on en vient à discuter des questions identitaires.*

E47- *Eh bien, l'identité canadienne est fondée sur des valeurs de diversité, d'inclusion et de démocratie.*

Tous ces exemples confirment et appuient l'association quasi systématique entre les actes d'énonciation et les modalités.

4. Entre énonciation délocutive et subjectivité implicite

Comme nous l'avons vu précédemment, le délocutif est un des actes d'énonciation qui se caractérise par le fait que « *le locuteur laisse s'imposer le propos en tant que tel* ». En effet, le délocutif comme une marque de positionnement énonciatif ou un processus de désengagement de la part du sujet énonciateur n'est qu'une forme *d'effacement énonciatif*,

Selon Robert Vion :

L'effacement énonciatif constitue une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en "gommant" non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable. (2001 : 334, cité par Rabatel, 2004)

On parle alors de d' « impression » d'objectivité. En réalité, l'objectivité dans un lieu langagier n'est qu'un leurre, gommer les marques d'énonciation identifiables ne garantit pas qu'un énonciateur objectivise ses propos. C.Orrecchioni est également de cet avis lorsqu'elle écrit : « *La subjectivité langagière peut s'énoncer sur le mode de*

l'explicite... ou sur le mode de l'implicite (formules subjectives qui tentent de se faire passer pour objectives)» (Orecchioni, 2011 : 167).

Notre corpus contient un nombre considérable des ces énoncés dont les extraits suivants :

Discours 01

E24, 25,26- **Les Canadiens veulent** d'un leadership qui dirige, pas qui impose. **Ils en ont assez** des politiques négatives, orientées sur la division, des conservateurs de M. Harper. **Et ils sont déçus** que le NPD, sous Thomas Mulcair, ait décidé que s'ils ne peuvent pas les battre, aussi bien se joindre à eux.

E100, 101, 102, 103,104- **Ils veulent** quelque chose de mieux. **Ils refusent** de croire que faire mieux est impossible. **Ils voient** le pays que leurs parents et grands-parents ont travaillé si fort à bâtir, et **ils veulent** léguer un pays encore meilleur à leurs enfants. **Les Canadiens partagent** des valeurs profondes qui ne peuvent être ébranlées, peu importe à quel point le Parti conservateur tentera d'y arriver. **Optimisme. Ouverture. Compassion. Service communautaire. Générosité d'esprit.**

Discours 02

E141, 142, 143,144- **Compassion, acceptation et confiance; diversité et inclusion.** C'est grâce à ces qualités que le Canada est fort et libre. **Pas seulement** en principe mais en pratique. **Ceux qui profitent** des nombreux avantages de la diversité qui existe au Canada se doivent d'être de solides et fermes garants de ses qualités.

Discours N°03

E30, 31, 32, 33, 34,35- **...Le droit de vivre sans violence, le droit au libre-choix en matière de santé sexuelle et reproductive, le droit à l'égalité et le droit à la participation pleine et entière à la société. Pourtant, trop souvent encore, ces droits sont bafoués.** Les femmes et les filles sont victimes de violence physique et sexuelle. **Elles se voient** mariées, souvent en bas âge, sans

leur consentement. Elles n'ont pas accès à l'avortement de façon libre et sécuritaire. Elles sont soumises à des mutilations génitales.

Dans ces énoncés J.Trudeau semble se détacher de ses propos, ce qui leur donne un « effet d'objectivité » alors que c'est lui qui a choisi ces propos et qui a préféré, en gommant toute marque de subjectivité, les faire passer sous formes de « croyances collectives », autrement dit s'adapter à l'auditoire en prenant en considérations sa doxa⁶, condition *sine qua nom* de l'efficacité discursive. (Amossy). Il s'agit donc d'une stratégie énonciative à visée argumentative pour obtenir plus d'adhésion de la part de l'auditoire.

Conclusion

L'analyse énonciative que nous avons menée le long de ce chapitre nous a permis de relever les différents aspects de la stratégie énonciative dans le discours politique de J.Trudeau. Partant de la typologie énonciative de P.Charaudeau et passant par l'analyse de la subjectivité et des marques d'énonciation de E.Benveniste et de C.Orecchioni, cette première partie d'analyse nous a menés de répondre partiellement à la question posée au début de ce travail et de vérifier la première hypothèse que nous avons avancée, en l'occurrence :

Le discours politique est, dans un sens restreint, une forme de la discursivité par laquelle le locuteur poursuit l'obtention du pouvoir, alors le discours politique n'a pas de sens hors de l'action et c'est dans l'action qu'il se joue.

En effet, la mobilisation des moyens discursifs dont dispose notre sujet politique et dans lesquels il s'inscrit explicitement et implicitement a conduit à la mise en place d'un discours à visée persuasive vouée à agir sur l'auditoire, à obtenir et à gérer du pouvoir. Alors, nous pouvons dire que le discours politique est un discours d'action dans et à travers l'action qui se joue.

Cette première partie consacrée à la mise en lumière des différents mécanismes énonciatifs a le mérite de constituer un soubassement à la partie suivante qui sera consacrée à l'analyse du corpus d'un point de vu argumentatif afin de mettre l'accent sur les techniques de persuasion et de mettre la lumière sur les dangers de l'art rhétorique.

⁶ Pour plus de détails, voir la notion de doxa en chapitre 03, p : 38.

Deuxième chapitre

Analyse des stratégies

argumentatives

Introduction

Notre démarche dans ce chapitre consiste en une analyse argumentative qui tente d'un côté de mettre en évidence les logiques de raisonnement caractérisant les positionnements du locuteur et qui vise, d'un autre côté à identifier les thèses en présence dans les énoncés ainsi que les différents enjeux entrant en considération dans l'exercice de la fonction de leader politique. La mise en scène de l'ensemble des logiques de raisonnement et des enjeux qui entourent la situation de communication dans laquelle se mêlent énonciateur / énonciataire, autrement dit sujet politique / auditoire va nous aider à dévoiler les stratégies argumentatives déployées par J.Trudeau dans les trois discours qui constituent notre corpus.

Afin de rendre intelligible notre analyse argumentative, nous allons procéder dans ce chapitre par la mise en relief de la notion de « contrat de communication ». Cette notion est nécessaire pour appréhender l'ensemble des conditions dans lesquelles se réalise tout acte de communication, ce qui permet aux partenaires de tout échange langagier de se reconnaître l'un l'autre et d'interagir en co-construisant une relation d'intersubjectivité. Cette première préparation de la plateforme de l'analyse argumentative nous permettra par la suite d'aborder les stratégies argumentatives que nous jugeons pertinentes dans les discours de J.Trudeau, à savoir :

- la construction de l'image de l'auditoire comme stratégie argumentative.
- La voix du logos et le pouvoir de la doxa.
- la stratégie d'influence et ses enjeux de légitimation, de crédibilité et de captation.

Le mot d'ordre dans cette analyse sera de mettre l'accent sur le fonctionnement discursif global dans lequel des moyens verbaux relevant du *logos*, de *l'ethos* et du *pathos* sont mis en œuvre afin d'agir sur l'auditoire. Sera également décortiqué dans cette analyse le rôle de l'implicite et le pouvoir de la doxa, armes redoutables de l'art de la rhétorique.

1. Le contrat de communication

Avant de nous attarder sur les stratégies discursives qu'un acteur politique peut mettre en œuvre, il convient d'abord de décrire les contraintes structurelles de la situation

de communication politique. P.Charaudeau considère que tout discours se construit à l'intersection d'un champ d'énonciation, lieu de mécanismes de mise en scène du langage, et d'un champ d'action, lieu d'échanges symboliques organisé selon des rapports de force. Ce qui donne lieu au concept de « *contrat de communication* » (Charaudeau, 2005 : 40).

Le contrat de communication est ce qui structure une situation d'échange verbal, c'est-à-dire l'ensemble des conditions dans lesquelles se réalisent des actes de communication. Il est ce qui permet aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître grâce aux quatre composants du contrat de communication qui, selon P.Charaudeau, sont :

- **L'identité des partenaires de l'échange** : Elle permet de déterminer le « qui parle à qui » en fonction des places et des statuts que ceux-ci doivent occuper.
- **La finalité** : L'enjeu de l'acte de communication, elle détermine le « pourquoi on parle » en reconnaissant les visées de l'acte de communication.
- **Le propos** : Il détermine le « de quoi en parle » pour s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange.
- **Les circonstances** : elles constituent les données et contraintes matérielles du cadre de l'échange.

Le contrat est donc ce « *qui parle avant que quiconque ait parlé, ce qui est compris avant même que l'on ait lu* » (Charaudeau, 2015). Prenons l'exemple d'une déclaration d'un homme politique à la télévision, on comprend déjà ce à quoi réfère le discours politique d'un candidat aux élections avant même d'avoir entendu ce que ce candidat prononce de particulier. Ainsi, juger de la validité d'un discours argumentatif revient à s'interroger auparavant sur les caractéristiques du contrat dans lequel s'insère.

Une fois mis en place le cadre de questionnement du contrat de communication (consciemment ou inconsciemment) par le sujet argumentant, ce dernier peut développer des stratégies argumentatives en fonction des visées d'influence et de persuasion qui correspondent à son projet de parole. En se basant sur les travaux de P.Charaudeau et de R.Amosy nous abordons ci-dessous quelques stratégies argumentatives que nous avons relevées dans le corpus choisi.

2. La construction de l'auditoire comme stratégie argumentative

La relation de l'orateur à l'auditoire est constitutive de l'activité discursive. Pour mettre en lumière l'importance de l'auditoire dans l'échange argumentatif R.Amosy se réfère à Chain Perelman et à son ouvrage *La nouvelle rhétorique* où l'auteur considère que « *comme l'argumentation vise à obtenir l'adhésion de ceux auxquels s'adresse, elle est, tout entière, relative à l'auditoire qu'elle cherche à influencer* » (Perelman, 170 : 24, cité par Amosy, 2006 : 41).

Parmi les stratégies mises en avant par J.Trudeau pour travailler sa relation avec l'auditoire et pour s'identifier auprès de ses partenaires, nous pouvons relever celle où il renvoie à son auditoire une image de ce dernier, c'est-à-dire une image susceptible de favoriser son entreprise de persuasion. « *L'orateur travail à élaborer une image de l'auditoire dans laquelle celui-ci voudra se reconnaître.* » (Amosy, 2005 : 67). Nous trouvons dans les passages ci-dessous des illustrations de la dite stratégie, lesquelles ont été mises en gras.

Discours 01

E08- *Votre courage, intelligence, et dévouement continueront de faire honneur au Parti Libéral du Canada.*

E14- *Merci pour votre désir de rendre ce magnifique pays encore meilleur.*

E24- *Les Canadiens veulent d'un leadership qui dirige, pas qui impose.*

E30- *Les Canadiens souhaitent que la politique positive soit plus forte que le barrage systématique de commentaires négatifs qui, vous le savez comme moi, arrivera sous peu sur les ondes de vos écrans de télévision partout au Canada.*

E41- *Il n'y a rien dont les conservateurs ont plus peur que de citoyens canadiens engagés et informés.*

E52- *Les francophones qui vivent à Shédiac, à Sudbury, à St-Boniface et partout au pays veulent que leurs enfants s'épanouissent en français.*

E53- *Votre détermination m'inspire. Et elle doit inspirer tout le pays.* (prononcé en français)

Discours 02

E09- *Le Canada a appris à être fort non pas en dépit de nos différences, mais grâce à celles-ci.*

E31, 32- *Il suffit d'écouter les mots que les gens utilisent pour décrire le Canada : nous sommes ouverts, nous prônons l'acceptation, nous sommes progressistes et prospères.*

E37- *Les Canadiens comprennent que notre force, c'est la diversité.*

E141, 142- *Compassion, acceptation et confiance; diversité et inclusion. C'est grâce à ces qualités que le Canada est fort et libre.*

L'idée générale du discours 01 est celle de la capacité de J.Trudeau à gérer le parti et de promouvoir une nouvelle politique qui se dit positive. Pour persuader les partisans de son parti et convaincre le citoyen canadien de sa démarche, J.Trudeau entame son discours en dressant le portrait du militant *courageux, intelligent et dévoué* qui s'inscrit dans une citoyenneté engagée et déterminée à rendre le pays meilleur grâce à une conscience politique éveillée. En tendant à son auditoire « *un miroir dans lequel il prendra plaisir de se contempler* » (Amossy), J.Trudeau engage son auditoire à adopter cette image positive.

Dans le discours 02 qui intervient dans le contexte d'une première visite officielle du premier ministre J.Trudeau au Royaume-Uni, nous pouvons remarquer que l'homme politique use de la même stratégie envers les membres de la communauté canadienne en Royaume-Uni et ce en leur offrant une image de citoyens appartenants à un pays *ouvert, progressiste, prospère et fort* de ses différences, autant de « louanges » à même de remplir les citoyens d'un indéniable sentiment de fierté.

Cette stratégie argumentative consistant à construire de l'auditoire et de lui renvoyer de lui-même l'image la plus agréable qui soit, image à laquelle on l'invite à adhérer, va de pair, comme l'affirme R.Amossy, avec la construction de l'image de l'orateur dans laquelle l'auditoire doit se reconnaître et à laquelle il est appelé à s'identifier.

3. La voie du logos : le rôle de l'implicite et le pouvoir de la doxa

Pour être efficace et convaincant, un orateur politique doit tenir compte de la validité de ses prises de positions et doit donner à ses interlocuteurs les moyens de juger la validité de celles-ci. Pour se faire, l'orateur aura recours à des modes d'organisation discursive en suivant une certaine rationalité argumentative (Charaudeau, 2008). Autrement dit, il s'agit de suivre la voix du *logos* à travers un discours rationnel fondé sur un raisonnement logique, conforté par des arguments et des faits concrets. L'une des stratégies efficace dans ce sens est celle qui consiste à présenter et à enchaîner des énoncés implicites. A travers un mode d'énonciation délocutive, l'orateur s'efface subjectivement pour faire entrer l'auditoire dans un monde d'évidence et de vérité générale.

Cependant, « *le discours politique est un lieu de vérité piégée, de faire semblant puisque ce qui compte n'est pas tant la « vérité » de cette parole lancé publiquement, mais sa force de «véracité».* (Charaudeau, 2008b :54). Pour cela, il convient de prendre en considération « *la centralité, dans tout discours à visée persuasive, de la notion de doxa ou opinion commun.* » (Amossy, 2006 :44). Dans la mesure où elle possède une valeur de *croyance collective* et de *probabilité*, la doxa se situe au fondement même de la vraisemblance sur laquelle s'appuie le discours à visée persuasive (Amossy).

Quant à notre corpus, le nombre considérable d'énoncés délocutifs témoigne de l'importance accordée par J.Trudeau à cette stratégie persuasive, comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre précédent.

Discours 01

E24, 25,26- *Les Canadiens veulent d'un leadership qui dirige, pas qui impose. Ils en ont assez des politiques négatives, orientées sur la division, des conservateurs de M. Harper. Et ils sont déçus que le NPD, sous Thomas Mulcair¹, ait décidé que s'ils ne peuvent pas les battre, aussi bien se joindre à eux.*

E100, 101, 102, 103,104- *Ils veulent quelque chose de mieux. Ils refusent de croire que faire mieux est impossible. Ils voient le pays que leurs parents et grands-parents ont travaillé si fort à bâtir, et ils veulent léguer un pays encore meilleur à leurs enfants. Les Canadiens partagent des valeurs profondes qui*

¹ Président du parti Néo- Démocrate du Canada (NPD).

ne peuvent être ébranlées, peu importe à quel point le Parti conservateur tentera d'y arriver. Optimisme. Ouverture. Compassion. Service communautaire. Générosité d'esprit.

En se fondant sur des opinions communes, notamment : le sens du leadership, la peur de la division, le sens de progression, les évidences partagées...etc. J.Trudeau, en sa qualité de nouveau chef de parti, veut incarner la figure de souverain qui se place au dessus de la mêlée et se propose, ainsi que son parti, dès maintenant, comme le choix idéal pour les Canadiens dans les élections prochaines.

Discours 02

E45, 46, 47, 48, 49- *L'histoire du Canada prouve que la diversité et l'inclusion fonctionnent. Elles ne fonctionnent pas simplement en tant que valeurs idéalistes : elles représentent le chemin vers la paix et la prospérité. Ça n'a pas toujours été facile. Le chemin a parfois été cahoteux.*

E141, 142, 143,144- *Compassion, acceptation et confiance; diversité et inclusion. C'est grâce à ces qualités que le Canada est fort et libre. Pas seulement en principe mais en pratique. Ceux qui profitent des nombreux avantages de la diversité qui existe au Canada se doivent d'être de solides et fermes garants de ses qualités.*

Dans ce discours, J.Trudeau se sert des soubassements endoxiques des citoyens canadiens exprimés par des énoncés implicites pour convaincre la communauté canadienne à l'étranger de la nécessité de l'élire et de celle d'adhérer à son programme politique.

Discours 03

E30, 31, 32, 33, 34,35, 36- *...Le droit de vivre sans violence, le droit au libre-choix en matière de santé sexuelle et reproductive, le droit à l'égalité et le droit à la participation pleine et entière à la société. Pourtant, trop souvent encore, ces droits sont bafoués. Les femmes et les filles sont victimes de violence physique et sexuelle. Elles se voient mariées, souvent en bas âge, sans leur consentement. Elles n'ont pas accès à l'avortement de façon libre et sécuritaire. Elles sont soumises à des mutilations génitales. C'est assez ! Il n'existe aucune excuse pour de telles pratiques, pour de telles violations de leurs droits fondamentaux.*

Dans la même lignée des deux discours précédents, J.Trudeau présente ses propos sous la bannière d'opinions admises qui ne dépendent que du seul point de vue d'une voix tierce, voix de la vérité pour justifier plus tard ses appels lancés aux chefs d'Etats membres de l'OIF pour adhérer, là aussi, à ses propos.

4. La stratégie d'influence

Selon P.Charaudeau, la question de l'argumentation doit faire l'objet d'une attention particulière considérée à partir de deux points de vue différents : l'un concerne le rapport de l'argumentation avec la logique et l'autre concerne le rapport de l'argumentation avec la pratique sociale. Etant donné que la politique est un domaine de pratiques sociales qui s'inscrit dans une problématique générale de l'influence, elle ne peut s'exercer qu'à la condition minimale d'être fondée sur certains enjeux relationnels bien déterminés.

La politique étant un domaine de pratiques sociales où se joue des rapports de forces symboliques pour la conquête et la gestion d'un pouvoir, elle ne peut s'exercer qu'à la condition minimale d'être fondée sur une légitimité acquise et attribuée. Mais, ça ne suffit pas, car le sujet politique doit se montrer crédible et persuader le plus grand nombre d'individus qu'il doit partager certaines valeurs. (Charaudeau, 2007)

Partant de ce principe, P.Charaudeau estime que les stratégies d'influence visent à satisfaire trois types d'enjeux relationnels : un enjeu de *légitimation*, un enjeu de *crédibilité*, un enjeu de *captation*.

Dans les prochaines lignes, nous allons tenter de mettre en lumière chacun des enjeux² ainsi que sa relation avec les trois voix de l'argumentation : *l'ethos*, le *logos* et le *pathos*.

4.1. L'enjeu de légitimation et l'ethos d'identification

L'enjeu de la légitimité vise à déterminer la position d'autorité du sujet parlant vis-à-vis de son interlocuteur, de sorte que celui-ci puisse reconnaître : « *au nom de quoi le sujet parlant est fondé à argumenter* ».

² Nous adoptons ici les définitions de P. Charaudeau comme il les a présentées dans plusieurs de ses articles publiés

Généralement, la légitimité relève de l'identité sociale du sujet dans la mesure où elle lui est attribuée suite à une reconnaissance due à un statut social (autorité de savoir: expert, savant, spécialiste ou autorité de pouvoir de décision: responsable d'une organisation), ou à un comportement relationnel (un comportement fondé sur une pratique de rapports de domination (force), de séduction (charisme) ou de représentation (délégué)).

Autrement dit, la « légitimation », perçue comme mécanisme par lequel on est légitimé consiste en la reconnaissance d'un sujet par d'autres sujets, au nom d'une valeur commune.

En ce qui concerne notre corpus, J. Trudeau ne manque pas de rappeler sa légitimité dans chacune de ses prises de parole comme le montrent les énoncés suivants :

Discours 01

E20- *en cette belle journée de printemps dans notre capitale nationale, **je suis honoré de me tenir devant vous, fier d'être le chef du Parti Libéral du Canada.***

E118- ***Sous mon leadership, la raison d'être du Parti Libéral du Canada, ce sera vous.***

E135- ***En tant que votre chef, j'ai fermement l'intention de m'assurer que nous tirions le maximum de tout cela.***

Discours 02

E70- ***Je suis aujourd'hui le premier ministre du Canada parce que les Canadiens ont rejeté les forces qui nous auraient divisés***

Discours 03

E02- ***C'est un réel plaisir pour moi d'être avec vous aujourd'hui en tant que Premier ministre du Canada, mais surtout en tant que fier francophone.***

E15- ***En tant que père et ministre responsable de la Jeunesse, je rappelle à chaque occasion que les jeunes ne sont pas les leaders de demain, mais bien les leaders d'aujourd'hui!***

Cependant, il se peut que la légitimité du sujet ne soit pas perçue par l'autre, ou qu'elle soit mise en doute ou même qu'elle soit contestée. Dès lors, le sujet sera amené à apporter la preuve de sa légitimité et développera pour ce faire des ethos d'identification.

L'enjeu de légitimation s'adresse donc au destinataire, mais il est tourné vers le sujet parlant lui-même puisque c'est à celui-ci d'apporter la preuve de sa légitimité.

Pour toucher le plus grand nombre possible des citoyens par sa démarche persuasive, J.Trudeau use d'une panoplie d'éléments discursifs qui vont entraîner une identification du destinataire avec le locuteur. Les ethoses d'identification se manifestent sous plusieurs formes : ethos de chef/guide suprême, ethos de solidarité, ethos d'intelligence ...etc.

4.1.1. L'ethos du chef ou de guide suprême

La figure du chef, guide suprême combatif et guide-berger est omniprésente dans les trois discours, témoignant de l'importance qu'accorde J.Trudeau à se légitimer à travers l'image du chef construite par le biais d'un comportement relationnel fondé sur la mise en avant de son charisme et sur l'établissement d'un rapport de séduction avec ses électeurs. A travers les exemples suivants, nous montrons quelques procédés de construction du dit ethos :

- La modalité d'engagement et de promesse dans les énoncés élocutifs rejoint la figure de guide suprême :

Discours 01

E96- *C'est le mouvement avec lequel **nous allons changer la politique.***

E119- ***Je vous promets** que chaque jour, du début à la fin de ma journée, je penserai et travaillerai fort afin de résoudre vos problèmes.*

Discours 02

E11, 12- ***Notre engagement** à l'égard de la diversité et de l'inclusion ne se résume pas au fait que les Canadiens sont gentils et polis.... En fait, **notre engagement** réside dans une approche puissante et ambitieuse pour faire du Canada, et du monde entier, un endroit meilleur et plus sécuritaire.*

E42- *Et alors que **nous renouvelons notre volonté** de travailler avec la communauté internationale pour aider à prévenir de telles attaques.*

Discours 03

E44- ...**nous maintenons** un dialogue constant avec les membres des communautés minoritaires.

E57- C'est pourquoi **nous sommes prêts à jouer un rôle** de premier plan au sein de l'espace francophone mondial.

- Les modalités d'adresse dans des énoncés allocutifs qui, en identifiant l'auditoire, légitiment du même coup celui qui parle :

Discours 01

Mes amis... À mes collègues... Mes amis et compatriotes...Mes compagnons Canadiens... Mes collègues Libéraux...

Discours 03

E69- **Mes amis**, c'est à nous de porter le changement positif dont nous avons besoin

- Les énoncés élocutifs/allocutifs, en utilisant des *je*, des *nous* en association avec des *vous*, lancent des appels de confiance et fabriquent une figure de guide :

Discours 01

E53- **Votre** détermination **m'**inspire. Et elle doit inspirer tout le pays.

E57- **Vos** témoignages et **votre** appui des derniers mois **m'**ont profondément ² touché.

E60, 61- **Je** sais que la confiance, ça doit se mériter. Et **je** compte bien mériter **la vôtre**.

E90- À la nouvelle génération de Canadiens ... **j'**ai un message bien simple à **vous** livrer.

Discours 02

E76, 77- **Nous** prouvons alors de façon claire et résolue que **nous** valons plus que cela. **J'**aimerais **vous** faire part de quelques exemples très récents...

4.1.2. L'ethos de solidarité et autorité de représentation

L'ethos de solidarité participe à construire une légitimité fondée sur une autorité personnelle de représentation et de délégation. Se montrer solidaire pour un sujet politique, c'est montrer que l'on partage et on défend les opinions des membres de son groupe. Selon P. Charaudeau « *tout mouvement de solidarité passe par un processus d'identification à un groupe via une idée ou une valeur* » (2005 : 126). Pour J.Trudeau ce processus est primordiale dans sa démarche politique, d'ailleurs, il ne cesse d'exprimer sa solidarité avec les causes qui préoccupent ses sujets, notamment lorsque il s'agit de minorités ethniques ou culturelles. L'expression de solidarité peut parfois aller jusqu'à briser certains tabous sociaux comme nous pouvons le voir dans le discours 03.

Nous pouvons dire alors que, savoir montrer et savoir mettre en avant des valeurs de solidarité, c'est savoir consolider davantage la légitimité de la prise de parole par le sujet politique.

- La notion de solidarité dans les discours de J.Trudeau est généralement exprimée par des énoncés élocutifs à l'aide du *nous* :

Discours 01

E05- *Ainsi, ma famille et mes amis ont toujours été au cœur même de cette campagne. **Nous l'avons fait ensemble.***

E79- *Et c'est à **nous** – avec tous les autres Canadiens – d'en faire le pays que nous voulons.*

E130, 131, 132- *Alors **soyons lucides** quant à ce que **nous avons accompli**. **Nous avons travaillé fort et nous avons mené** une très bonne campagne. **Nous sommes unis**, remplis d'espoir et déterminés quant à **notre but**.*

Discours 02

E35- *Mais ce qui a fait la réussite du Canada, c'est que **nous avons compris que notre diversité n'est pas un obstacle** à surmonter ou une difficulté à tolérer.*

E50- ***Nous devons être conscients que** pour les peuples autochtones, la réalité canadienne n'a pas été – et n'est pas aujourd'hui – facile, équitable et juste. **Nous devons reconnaître que** notre histoire a eu ses moments plus sombres.*

E70- *Je suis aujourd'hui le premier ministre du Canada parce que les Canadiens ont rejeté les forces qui nous auraient divisés.*

E100- *Le sentiment que nous faisons partie d'un tout. La conviction que, peu importe d'où nous venons, nous sommes unis non seulement dans nos difficultés, mais également dans nos rêves.*

Discours 03

E09- *Pour nous Canadiens, la Francophonie, c'est une appartenance fondée sur une langue, une histoire et une culture communes, qui nous unissent d'un bout à l'autre de notre vaste territoire.*

E21, 22, 23, 37- *Nous devons tous aussi s'assurer de donner la place qui leur revient aux femmes et aux filles. Je suis féministe. Et j'en suis extrêmement fier...Tous ensemble, femmes et hommes, nous avons le devoir de mettre en place les conditions nécessaires afin que les femmes et les filles atteignent leur plein potentiel. Les membres des communautés lesbienne, gaie, bisexuelle et transgenre souffrent dans trop de pays, incluant chez certains membres de la Francophonie présents ici aujourd'hui. On leur doit le même respect, les mêmes droits et la même dignité qu'à tous les autres membres de notre société.*

E60, 61- *Le gouvernement de l'Ontario souhaite maintenant se joindre à l'OIF à titre d'observateur, ce dont nous sommes tous très fiers.*

4.1.3. L'ethos d'intelligence et autorité de savoir

Selon P.Charaudeau, « l'ethos d'intelligence fait partie des ethos d'identification dans la mesure où il peut entraîner chez l'autre admiration et respect et faire adhérer les esprits à la personne qui en fait montre » (2005 : 112). L'ethos d'intelligence relève donc d'un imaginaire collectif de reconnaissance provenant d'une autorité de savoir et procurant une légitimité de parler au nom d'une collectivité.

Bien que l'intelligence du sujet politique soit un ethos difficile à montrer, nous tenterons de la percevoir à travers la façon dont celui-ci s'exprime, l'utilisation de formules particulières ou l'image d'homme cultivé qu'il véhicule de lui-même.

Discours 01

E58- *J'ai tellement appris de nos conversations et de nos rencontres.*

Discours 02

E16- *Puisque nous sommes en 2015, des gens du monde entier remarquent la diversité de notre cabinet et de notre parlement.*

E129- *Nous savons gouverner de manière inclusive, transparente, respectueuse et efficace.*

4.2. L'enjeu de crédibilité

Selon P.Charaudeau, l'enjeu de la crédibilité vise à déterminer la position de vérité du sujet parlant vis-à-vis de son interlocuteur, de sorte que celui-ci puisse admettre que le sujet parlant qui s'adresse à lui est crédible. L'enjeu de crédibilité s'adresse une fois de plus au destinataire de l'acte de langage, mais il est également tourné vers le sujet parlant puisque c'est à lui de répondre à la question : « comment être pris au sérieux ? ». La crédibilité est donc une affaire d'image (*ethos*), une image que le sujet construit de lui-même. Il s'agit, pour le sujet argumentant, de construire son identité discursive dans deux domaines : celui du *dire vrai* et celui du *dire juste*.

- Le *dire vrai* suppose que le sujet qui parle dise ce qu'il pense. Si l'on sait que ce qu'il dit correspond à ce qu'il pense, on dira qu'il est *sincère* et *digne de foi*.
- Le *dire juste* suppose que l'on puisse créditer le sujet qui parle de sérieux et d'honnêteté dans ses affirmations, déclarations, explications. A cette fin, il peut jouer la prudence en déclarant qu'il ne prétend pas posséder la vérité absolue et qu'il reconnaît l'existence possible d'autres points de vue.

Pour répondre à ces conditions, le sujet politique cherche-t-il à se construire des *ethos* de *sérieux*, de *vertu* et de *compétence*. (Charaudeau, 2005).

4.2.1. L'ethos de sérieux

Être sérieux est une question de sincérité qui oblige à dire vrai. Pour construire un *ethos* de sérieux, J.Trudeau recourt à divers indices verbaux comme le choix de mots simples, appropriés utilisés dans des phrases courtes. Il le construit également à l'aide de déclarations faites sur soi-même pour montrer l'esprit qui anime sa démarche politique.

Les indices de cette image de sérieux sont parmi les indices les plus répandus dans notre corpus d'analyse.

L'ethos de sérieux est généralement exprimé à l'aide d'énoncés élocutifs ou d'énoncés délocutifs sous forme négative véhiculant l'image du combattant qui refuse toutes sortes de mensonges et de tromperies.

Discours 01

E27- *Nous en avons assez des chefs qui montent les Canadiens contre les Canadiens. L'ouest contre l'est, les riches contre les moins bien nantis, le Québec contre le reste du pays, les villes contre les régions.*

E41, 42- *Il n'y a rien dont les conservateurs ont plus peur que de citoyens canadiens engagés et informés. Mes amis, si **j'ai appris** une chose dans ma vie, c'est **que notre pays a la chance** d'avoir un nombre incalculable de citoyens engagés...*

E58, 59, 60, 61, 62- *J'ai tellement **appris** de nos conversations et de nos rencontres. **Je ne prends rien pour acquis**. Je sais que la confiance, ça doit se mériter. Et je compte bien mériter la vôtre. Je suis confiant en l'avenir.*

E106, 107, 108, 109- *Nous voulons un **leadership** qui transformera leurs meilleurs idéaux en un pays encore meilleur. Mais **les Canadiens ne se laisseront pas jouer**. **Permettez-moi d'être franc**. Les Canadiens nous ont tourné le dos parce que **nous leur avons tourné le dos**.*

E128- *J'aime ce pays, mes amis, et **je crois en lui** profondément.*

Discours 02

E68, 69- *De nombreuses personnes avaient des doutes. Mais **laissez-moi vous dire** une chose...*

E76- *Nous prouvons alors **de façon claire et résolue** que nous valons plus que cela.*

Discours 03

E36- *C'est assez ! **Il n'existe aucune excuse** pour de telles pratiques, pour de telles violations de leurs droits fondamentaux.*

E66, 67- *Nous sommes ici pour nos communautés francophones au pays et ici pour les francophones et francophiles partout sur notre planète. Nous sommes déterminés à resserrer les liens qui nous unissent déjà.*

4.2.2. L'ethos de vertu

Pour exprimer sa vertu, le sujet politique cherche toujours à faire constater qu'il suit « la même ligne de pensée et d'action » et « qu'il agit au nom des valeurs qui sont au fond de son projet politique ». (Charaudeau, 2005 :94). Pour imposer une image d'homme politique vertueux, J.Trudeau ne manque pas d'exprimer ouvertement son respect vis-à-vis des citoyens ainsi que sa droiture et sa loyauté envers sa famille et parfois même envers ses adversaires politiques.

Discours 01

E03- *Ma décision de m'engager dans la course au leadership n'a pas été prise en dépit de mes responsabilités familiales, mais bien à cause d'elles.*

E07- *À mes collègues, Joyce, Martha, Karen, Deborah, Martin, David, George et Marc... et aux milliers de Canadiens qui ont collaboré à vos campagnes...je tiens à vous dire : nous ne sommes pas des adversaires, mais bien des alliés.*

E64...70,78- *De Champlain à Laurier, jusqu'à aujourd'hui, ils (les québécois) ont activement participé à construire ce pays avec tous les autres Canadiens. Notre tâche n'est pas terminée. Nous faisons face à d'énormes défis. Aider les gens de la classe moyenne ... Réconcilier la croissance économique ... Jouer un rôle positif et déterminant... Pour les surmonter, nous devons faire preuve d'audace et d'ambition, mes amis... Le Canada est un grand projet inachevé.*

Les énoncés E64...E70, E78 du discours 01 illustrent bien la volonté de J.Trudeau de se montrer dans la continuité dans la même ligne de ses prédécesseurs en faisant référence aux fondateurs québécois *Samuel de Champlain et Wilfrid Laurier* et en s'engageant à continuer le travail de construction qu'ils ont entamé.

Discours 02

E11, E17- *Notre engagement à l'égard de la diversité et de l'inclusion ne se résume pas au fait que les Canadiens sont gentils et polis... bien évidemment. .. Toutefois, la diversité de notre pays ne date pas d'hier.*

E68, 69, 70- *De nombreuses personnes avaient des doutes. Mais laissez-moi vous dire une chose. Je suis aujourd'hui le premier ministre du Canada parce que les Canadiens ont rejeté les forces qui nous auraient divisés.*

Discours 03

E42- *les gens qui se sentent intégrés, considérés et estimés à leur juste valeur ont beaucoup plus de chance d'apporter une contribution positive à la société.*

Valoriser les aspects jugés positifs qui caractérisent la société canadienne et se présenter comme défenseur de ces valeurs est l'image que J.Trudeau veut associer à sa personne à travers des énoncés slogans qui jouent un rôle important dans la persuasion de l'auditoire et dans la construction d'une image d'homme politique vertueux et digne de confiance.

4.2.3. L'ethos de compétence

L'ethos de compétence est un autre ethos indispensable dans la stratégie d'influence du sujet politique. Pour être efficace, un orateur doit posséder à la fois savoir et savoir-faire, il doit avoir « *une connaissance approfondie du domaine particulier dans lequel il exerce son activité, mais il doit également prouver qu'il a les moyens, le pouvoir et l'expérience nécessaire pour réaliser concrètement ses objectifs en obtenant de résultats positifs* ». (Charaudeau, 2005 : 96)

Dans les énoncés suivants, nous pouvons remarquer comment J.Trudeau, à travers un jeu de mots, veut faire comprendre à son auditoire qu'il est le plus apte et le plus compétent à diriger le parti et à gérer le gouvernement.

Discours 01

E23, 24- *...les Canadiens veulent un meilleur leadership et un meilleur gouvernement. Les Canadiens veulent d'un leadership qui dirige, pas qui impose...Les Canadiens tournent leur regard vers nous, mes amis. Ils nous*

donnent une chance, dans l'espoir que le parti de Wilfrid Laurier puisse revivre des jours meilleurs.

E123, 124- *Je sais donc que vous nous jugerez par la ténacité de notre éthique de travail, l'intégrité de nos efforts, et lorsque 2015 viendra, la clarté de notre plan pour améliorer notre pays. C'est comme cela que ce devrait être.*

E128, 129- *J'aime ce pays, mes amis, et je crois en lui profondément. Il mérite un meilleur leadership que celui qu'il a présentement.*

Discours 02

E129,...E133- *Nous savons gouverner de manière inclusive, transparente, respectueuse et efficace. Nous pouvons transmettre ce savoir-faire à d'autres pays et à leurs citoyens. Nous savons travailler en collaboration avec nos alliés en vue de combattre le terrorisme, et nous savons être un partenaire efficace dans le cadre d'opérations internationales de maintien de la paix. Nous pouvons contribuer davantage à ces efforts internationaux.*

Dans le discours 03, J.Trudeau parle au nom du Canada francophone et met en relief le savoir et le savoir-faire canadiens dans la gestion et le développement de l'Organisation Internationale de la Francophonie :

Discours 03

E06, 07- *J'en profite aussi pour remercier ma grande amie la Secrétaire générale et ancienne gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean...pour son travail formidable à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie. Michaëlle, ton leadership fait la fierté de tous les Canadiens.*

E59- *Actifs depuis longtemps au sein de la francophonie canadienne et internationale, ils (les canadiens francophones) y exercent un leadership remarquable.*

4.3. L'enjeu de captation et la voix du pathos

L'enjeu de captation vise à faire entrer l'interlocuteur dans l'univers de discours du sujet parlant, celui-ci se demandant : « Comment faire pour que l'autre adhère à ce que je dis ? » L'enjeu de captation est donc complètement tourné vers l'interlocuteur de façon à ce que celui-ci en arrive à se dire, systématiquement : « Comment ne pas adhérer à ce qui

est dit ? ». Pour ce faire, le sujet parlant aura recours à tout ce qui lui permettra de *toucher* l'interlocuteur (*pathos*) en choisissant divers comportements discursifs que nous développons dans ce qui suit.

4.3.1. Le comportement polémique

Le comportement polémique consiste à mettre en cause les valeurs que défendent les opposants ou même leur légitimité, par le biais d'un discours d'*interpellation*. Il s'agit de discréditer l'autre et de mettre en doute sa crédibilité.

Cette stratégie discursive a été utilisée par J.Trudeau dans le discours 01 pour créer une polémique autour de la politique menée par le Parti Conservateur au pouvoir et son chef M.Harper. Afin de donner davantage de poids à sa démarche et susciter du désagrément contre son rival politique, J.Trudeau fait parfois appel à des figures emblématiques comme celle du président américain Franklin D.Roosevelt, ancrées dans l'imaginaire social des citoyens canadiens. Voici quelques exemples :

E24, 25- *Les Canadiens veulent d'un leadership qui dirige, pas qui impose. Ils en ont assez des politiques négatives, orientées sur la division, des conservateurs de M. Harper.*

E27- *Nous en avons assez des chefs qui montent les Canadiens contre les Canadiens. L'ouest contre l'est, les riches contre les moins bien nantis, le Québec contre le reste du pays, les villes contre les régions.*

E32- *Pour reprendre la pensée du grand président américain **Franklin D.Roosevelt**: never before in this country have the forces of negativity, cynicism and fear been so united in their hostility towards one candidate.*

Traduction libre : *Jamais auparavant dans ce pays les forces de la négativité, du cynisme et de la peur n'ont été si unies dans leur hostilité envers un candidat.*

E33, 34- *Le Parti conservateur fera ce qu'il sait faire. Ils tenteront de répandre la peur. Il récoltera le cynisme.*

Le comportement dramatisant

Ce comportement décrit le monde en rapportant des événements de façon à émouvoir l'interlocuteur ou l'auditoire, notamment par l'appel à l'héroïsme, la tragédie ou la compassion.

Mobiliser des arguments d'ordre émotionnel pour provoquer des émotions et des réactions nous propulse dans la problématique du pathos, troisième pilier du triangle persuasif aristotélicien que J.Trudeau semble manier avec intelligence et dextérité.

Dans les exemples suivants, nous évoquerons quelques procédés argumentatifs qui relèvent du pathos dans les trois discours.

Discours 01

E18- *Mes amis Libéraux, c'est avec **beaucoup de respect** pour ceux qui ont été auparavant ici dans la même position que moi et avec **beaucoup de détermination** à accomplir le travail acharné qui nous attend, que j'accepte, avec **humilité**, la **confiance** que vous avez placée en moi.*

Dans cet énoncé, J.Trudeau exprime des sentiments de respect, de volonté, de modestie et de confiance pour mettre l'auditoire dans un climat de sérénité et d'optimisme. Ce processus est important dans la mesure où il agit sur l'état psychologique de l'auditoire en lui envoyant des messages sur la validité et le bien fondé de ses choix.

E49- *À mes amis au Labrador, j'ai hâte de vous voir très bientôt.*

E52, 53- *Les francophones qui vivent à Shédiac, à Sudbury, à St-Boniface et partout au pays veulent que leurs enfants s'épanouissent en français. Votre détermination m'inspire. Et elle doit inspirer tout le pays.*

(Énoncés produits en français).

Sachant que le discours est prononcé dans la majeure partie en anglais, user de l'alternance codique conversationnelle sensé émouvoir la communauté francophone et créer chez eux un sentiment d'appartenance à la nation canadienne et de sécurité identitaire.

E98, 99- *Mes collègues Libéraux, les Canadiens tournent leur regard vers nous. **Cette campagne a été leur campagne plus que simplement la nôtre.***

E118- *Sous mon leadership, la raison d'être du Parti libéral du Canada, ce sera **vous.***

125, ..., 129- *Je sais à quel point j'ai été **chanceux** dans ma vie. **Chanceux**, avant tout, d'avoir **tant appris** de tant de Canadiens. D'avoir appris que, avant tout, dans*

*ce pays, le leadership signifie être au service de la population. **J'aime** ce pays, mes amis, et je **crois** en lui profondément.*

*E142, 143- Un meilleur Canada est encore possible. (**Ensemble, nous allons le bâtir**).*

Dans ces énoncés, nous sentons une charge d'émotions dont le but est de tenter d'agir positivement sur l'auditoire et le poussent à sentir valorisé et estimé à sa juste valeur. Ce qui incite les interlocuteurs à travailler davantage et à donner plus à la communauté.

*E136, ...144- Le changement est **possible**. Les Canadiens veulent d'un leadership qui travaillera de concert avec eux pour y arriver. Gardez **espoir**, chers collègues Libéraux. Travaillez **fort**. Restez concentrés sur les Canadiens. Nous pouvons mener le **changement** recherché par tant de Canadiens. Un **meilleur** Canada est encore possible. **Ensemble, nous allons le bâtir. Merci**.*

Pour conclure son discours, J.Trudeau dramatise ses appels à l'héroïsme et la compassion pour marquer les esprits. Cet effet est encore endossé par le dernier énoncé (*Ensemble, nous allons le bâtir*) produit en français, ce qui laisse entendre qu'il est question des deux communautés anglophone et francophone de lever le défi.

Discours 02

*E01- C'est un **grand plaisir** d'être **ici**, à Londres, avec vous tous **aujourd'hui**.*

*E04- **Merci** de prendre le temps d'être avec **nous**.*

Dans ce deuxième discours, J.Trudeau commence par exprimer des sentiments de joie et de reconnaissance (nous pouvons remarquer ici le rôle que jouent les indices d'énonciation dans la production d'effet chez l'auditoire).

E17, 18, 19- Toutefois, la diversité de notre pays ne date pas d'hier.

*Un député que je connais m'a **raconté une histoire** qui résume cela à la perfection. Il participait à un programme d'échanges parlementaires à Paris...*

Parmi les règles de construction du pathos, le recours au raconte des histoires réelles pour émouvoir est saisir l'auditoire émotionnellement comme le fait J.Trudeau dans ces énoncés.

E39, 40- *Nous ne célébrons pas cette réussite assez souvent, et cela est **typiquement canadien**. Mais je dirais que maintenant, plus que jamais, le monde a besoin que nous le fassions.*

E75- *Chaque fois, lorsque le spectre hideux de l'intolérance surgit, les Canadiens se soulèvent pour le rejeter.*

Evoquer des traits spécifiques au peuple canadien, ce qui engendre des sentiments d'unité, de distinction et d'estime de soi.

E97, ..., 100- *Autrement dit, l'expansion de la classe moyenne est bien davantage qu'une nécessité économique. Il s'agit d'un élément central de notre unité en tant que nation. Elle crée chez les gens ce **sentiment** d'être utile, qui est si **difficile à décrire**, mais si **profondément ressenti**. Le **sentiment** que nous faisons partie d'un tout. La **conviction** que, peu importe d'où nous venons, nous sommes **unis** non seulement dans nos **difficultés**, mais également dans nos **rêves**.*

Encore des énoncés délocutifs qui mêlent passion et raison pour exprimer des préoccupations sérieuses et optimistes. Pousser la classe moyenne à travailler davantage en émouvant l'auditoire et le pousser à dépasser ses différences.

E145, ..., 148- *Ne fermons pas nos **cœurs** à ceux qui ont besoin de nous, ni nos **esprits** au fait qu'il est toujours possible de **faire mieux**. Après tout, nous sommes des **Canadiens**. **Montrons-nous** sous notre **meilleur** jour au monde entier. **Merci**.*

La clôture du discours par un processus de dramatisation qui consiste à «*provoquer l'adhésion passionnelle de l'autre en atteignant ses pulsions émotionnelles* » (Charaudeau, 2008).

Discours 03

E01, 02, 03- *Bonjour à toutes et à tous. **C'est un réel plaisir pour moi** d'être avec vous aujourd'hui en tant que Premier ministre du Canada, mais surtout en tant que fier francophone. **Je tiens à remercier** le Président de la République de Madagascar et la population malgache pour leur accueil chaleureux.*

Ouverture du discours par l'expression des sentiments de joie et de satisfaction qui apaisent le climat de conversation et préparent les esprits pour recevoir le message.

E52- *Laissez-moi maintenant dire quelques mots à mes **compatriotes anglophones dans leur langue**, eux qui embrassent le caractère bilingue de notre pays. « Le bilinguisme fait partie de la nature profonde du Canada... ».*

Conscient de l'importance du sentiment de l'unité nationale, J.Trudeau recourt souvent dans ces discours, comme le montre cet extrait, à l'alternance codique conversationnelle pour émouvoir le plus grand nombre possible de son audience.

E73, E74, E75- *Les pays de la Francophonie ont un rôle déterminant dans l'avenir que nous laisserons à nos **enfants et à nos petits-enfants**. Tous ensemble, soyons à la hauteur de leurs attentes et **livrons-leur** ce monde meilleur qu'ils attendent avec tant **d'impatience** et qu'ils bâtiront avec nous, si on leur tend la main. Merci.*

La dramatisation des événements et les appels finales chargés d'émotions sont le couronnement qui marque les moments ultimes des discours analysés de J.Trudeau.

Dans une stratégie qui vise à faire entrer l'auditoire dans l'univers du sujet parlant, l'enjeu de captation est complètement tourner vers l'interlocuteur de façon à ce que celui-ci finisse par se dire : « comment ne pas adhérer à ce qui est dit ? »

Conclusion

Au terme de cette analyse argumentative que nous avons menée le long de ce chapitre, nous avons relevé les différents aspects des stratégies argumentatives dans les discours sélectionnés de J.Trudeau. Partant de la définition de la situation de communication telle qu'elle est proposée par P.Charaudeau et passant par les différentes stratégies argumentatives que nous avons pu relevées dans les discours de J.Trudeau, nous pouvons dire que cette analyse nous a permis de découvrir l'importance de la maîtrise de l'art de la rhétorique et des techniques de persuasion dans le discours politique.

Nous avons pu découvrir comment la construction des ethos (images de soi) est indispensable dans le discours politique, comment la légitimité, la crédibilité et la captation sont sources de force persuasive, et comment la mise en scène politique oscille-elle entre l'ordre de la raison et de la passion, en fait « *La présence ou l'absence des connaissances oratoires dans le discours politique peut peser plus que l'on ne le croyait, en influençant*

l'auditoire qui peut ainsi apprécier ainsi la performance sans se rendre compte qu'elle est due à la maîtrise des notions élémentaires de la construction d'un discours » (Felea, 2015 :104, cité par Burbea, 2017 : 34).

De ce fait, nous pouvons dire que cette analyse argumentative des discours sélectionnés de J.Trudeau nous a **menés** à répondre à la question posée au début de ce travail et de vérifier la deuxième hypothèse que nous avons avancée et confirmer que le sujet politique, afin d'atteindre son objectif persuasif, doit jouer sur le terrain de la passion aussi bien que celui de la raison.

Conclusion générale

L'objet de ce travail de recherche était de réfléchir sur les stratégies discursives adoptées par J.Trudeau dans ses discours. Nous avons travaillé sur un corpus composé de trois discours différents de J.Trudeau prononcés durant la période s'étalant entre 2015 et 2017 et destinés à un auditoire à chaque fois différent.

Nous avons choisie pour notre analyse d'appliquer une double approche, l'une énonciative et l'autre argumentative pour essayer d'un côté de déterminer les différentes modalités d'énonciation qu'utilise J.Trudeau pour s'identifier dans ses discours, et de l'autre, les différentes stratégies d'influence et de persuasion censées inviter l'auditoire à adhérer aux thèses et aux arguments proposés.

Nous avons remarqué que J.Trudeau opérait selon diverses manières dans ses discours. Il adapte ses propos aux données que sont la situation de communication : à l'auditoire auquel il est confronté, à l'enjeu de l'acte de communication, aux propos et aux circonstances de l'échange. Ainsi, cette étude nous aura permis de mettre en avant les procédés énonciatifs utilisés par l'énonciateur du discours pour se référer à sa propre personne ou aux autres partenaires de la situation de communication.

Le pronom *je* est principalement utilisé aux débuts des discours quand l'homme politique parle de lui-même dans le cadre du poste qu'il occupe, c'est-à-dire en tant que chef du Parti Libéral du Canada (lors du discours présenté devant ses partisans à la cérémonie d'acceptation) ou en tant que premier ministre (à Londres et au sommet de la francophonie à Antananarivo). En outre, le pronom personnel *Nous* qui, selon les statistiques réalisées, apparaît en abondance dans les trois discours où il prend plusieurs sens, pour désigner sa propre personne, qu'il soit un *Nous* de majesté ou de modestie pour s'identifier auprès de son auditoire et d'autres fois, pour désigner la communauté dans un contexte inclusif, englobant son auditoire ou exclusif, englobant uniquement son entourage immédiat (cabinet gouvernemental) à l'exclusion du grand public. Ces variations d'usage du *je* et du *nous* participent d'une stratégie énonciative consciente de la part de J.Trudeau consistant à interagir sur plusieurs niveaux de la relation interpersonnelle avec son auditoire en vue d'une efficacité énonciative optimale.

Nous notons également que J.Trudeau s'efface souvent énonciativement en gommant les marques d'énonciation et en usant d'énoncés délocutifs dans le but d'illustrer et de rapporter des faits réels et concrets comme nous l'avons remarqué lorsqu'il parlait par exemple de la situation socioculturelle et sociolinguistique du Canada.

Ceci nous a amenés à déduire que le locuteur **prétend ne pas être toujours** impliqué dans le processus de production de ses propos, chose qui lui donne un effet *objectif*. Il s'agit à ce niveau là, d'une stratégie discursive qui vise à faire entrer ses interlocuteurs dans un monde de l'évidence et de la vérité générale alors que ce qui compte dans un discours politique n'est pas la vérité mais la vraisemblance et le paraître convaincants. Nous rappelons ici les paroles de P.Charaudeau, à cause de leur importance dans ce contexte, où il affirme que *«le discours politique est un lieu de vérité piégée, de faire semblant puisque ce qui compte n'est pas tant la « vérité » de cette parole lancé publiquement, mais sa force de «véracité».* (Charaudeau, 2008b : 54).

La mobilisation des moyens discursifs par J.Trudeau implique la construction d'un discours à visée persuasive disposé à agir sur l'auditoire. Nous avons ainsi pu nous rendre compte que la visée persuasive donne le caractère et la valeur argumentative dont nous le supposions chargé.

L'observation du corpus nous a également permis de déduire que les discours politiques de J.Trudeau n'échappent pas à l'aspect persuasif évoqué dans le model de discours politique de P.Charaudeau, c'est-à-dire le désir d'influencer l'auditoire sur lequel l'acteur politique exerce un pouvoir et de renvoyer de soi l'image la plus agréable possible à laquelle on l'invitera le public à adhérer.

Notre étude nous a permis de remarquer aussi que J.Trudeau s'écarte de l'argumentation logique et a tendance à beaucoup miser sur l'image que l'auditoire a de lui. C'est à ce moment là que l'ethos d'identification se dégage pour permettre l'élaboration d'une image de guide et de chef suprême apte à diriger un parti politique et sur lequel le Canada peut compter au niveau international.

J.Trudeau manifeste ainsi son engagement à faire du Canada un endroit meilleur, sécuritaire et accueillant. Il tient à refléter à se propos l'image d'un homme politique de caractère, déterminé à agir contre la discrimination et le radicalisme, un homme qui lutte contre l'intégrisme et l'exclusion des minorités religieuses et culturelles tout en se montrant solidaire avec les pays touchés par les attentas terroristes et tout en prenant à cœur les problèmes des jeunes de son pays.

Nous avons pu aussi dégager l'ethos de crédibilité chez un J.Trudeau qui renvoyait l'image d'un homme vertueux au parcours irréprochable lors de sa réussite dans sa

compagne électorale, un J.Trudeau, qui cherchait à prouver sa sincérité et sa fidélité et qui œuvrait pour donner de lui-même image d'honnêteté personnelle.

En mettant par ailleurs l'accent sur le savoir et le savoir faire, et en proposant des solutions aux problèmes du Canada au lieu de se contenter de les dénoncer, le premier ministre canadien cherche à faire ressortir un ethos de compétence et à prouver ainsi sa crédibilité auprès de son auditoire.

J.Trudeau semble essayer d'éveiller les consciences et de mettre en exergue des valeurs qui peuvent être partagées et comprises par le plus grand nombre de personnes quelque soit l'auditoire auquel il est confronté.

Il nous a été possible par le biais de l'analyse, de repérer les différents passages où J.Trudeau use de l'affect et de la passion. En mettant en place une stratégie *pathétique*, il essaye d'émouvoir son auditoire en évoquant des thèmes sensibles comme l'importance de la diversité ethnique et religieuse, l'importance des classes moyennes dans le développement du Canada et l'importance de l'intégration des classes marginalisées. Tout en exposant son point de vue avec un effet dramatisant, J.Trudeau exerce une autre forme d'influence à travers une stratégie qui consiste à recourir à l'alternance codique dans les choix linguistiques (alternance entre français et anglais). Ces traits de langue renvoient à la situation plurilinguistique du Canada tout en donnant une idée des aptitudes linguistiques de l'orateur.

Il est également important de souligner que nous avons relevé un intérêt certain accordé par J.Trudeau dans ses discours à la voie de la raison. Sont récurrentes dans ses allocutions des thématiques relatives aux croyances communes faisant l'objet d'accord auprès de la majorité de l'auditoire. Cette stratégie discursive qui fait appel au pouvoir de la doxa et des croyances communes constitue une arme indispensable dans la démarche persuasive.

Pour terminer cette conclusion, nous pouvons dire que J.Trudeau, leader charismatique, à travers la mobilisation de toutes ces stratégies discursives, tend à occuper le devant de la scène politique internationale au même titre que les jeunes politiciens en vogue.

Non seulement J.Trudeau veille à structurer ses discours selon une organisation déterminée par le contexte de l'allocution, l'événement et surtout le type d'auditoire mais il soigne énormément son image.

Cette analyse nous a permis de mettre le doigt sur des données auxquelles nous nous y attendions pas en entamant l'étude et qui caractérisent les discours de J.Trudeau aussi bien sur le plan énonciatif qu'argumentatif. Il serait intéressant à présent de mener une étude comparative entre les stratégies déployées par J.Trudeau et les jeunes politiciens de sa génération, ou encore entre ces mêmes stratégies et celles déployées par des politiciens séniors. Cela permettrait peut-être de cerner certains enjeux de la politique internationale...et pourquoi pas, de prévoir l'évolution des relations entre les pays.

***LISTE DE
BIBLIOGRAPHIE***

OUVRAGES

- AMOSSY, R. (2006), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan.
- BENVENISTE, É. (1966a). *Problèmes de linguistique générale, 1*. Paris : Gallimard.
- BENVENISTE, É. (1966b). *Problèmes de linguistique générale, 2*. Paris : Gallimard
- CHARAUDEAU, P & MAINGUENEAU, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris. Seuil.
- CHARAUDEAU, P. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris. Vuibert.
- DUBOIS, J & AL. (2012). *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris. Larousse.
- GERVONI, J. 1992). *L'énonciation*. Paris. Presse universitaire.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1999). *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Quatrième Edition. Paris: Armand Colin.
- MAINGUENEAU, D. (1999). *L'énonciation en linguistique française*. Paris. Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris. Edition du Seuil.
- SARFATI, G. (1997). *Eléments d'analyse du discours*. Paris : Nathan.

ARTICLES

- ABLALI, D. (2005). « Patrick Charaudeau, Le discours politique. Les masques du pouvoir » In *Cahiers de praxématique* 45 | 2005, p203-205. Paris, Vuibert.
- AMOSSY, R. (2002.b), « Nouvelle rhétorique et linguistique du discours», In, *Après PERELMAN : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage*. Textes réunis et présentés par Roselyne Koren et Ruth Amossy, pp 153-171, Paris : l'Harmattan.
- AMOSSY, Ruth. (2008). « Argumentation et analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires». In *Argumentation et analyse du discours* 1/2008.

AMOSSY, R. & Roselyne, K. (2008). « Argumentation et discours politique ». In *Mots. Les langages du politique* 94/2010.

BARRY, A. (2002). « Les bases théoriques en analyse du discours ». In *Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie*. 2002-01.

BURBEA, A. (2017). « Réalisation discursive de l'ethos de crédibilité -analyse synchronique et diachronique- » In *Bulletin of the Transylvania University of Brasov* 1/2017.

CHARAUDEAU, P. (1993). «Le contrat de communication dans la situation de classe». In *Inter-actions*, Halté J. F. (éd.), Université de Metz.

CHARAUDEAU, P. (1998). «L'argumentation n'est peut-être pas ce que l'on croit». In *Revue Le français aujourd'hui* n°123, Association Française des Enseignants de français, Paris.

CHARAUDEAU, P. (2002). «A quoi sert d'analyse le discours politique». In *Análisi del discurs polític*, IULA-UPF, Barcelone.

CHARAUDEAU, P. (2005). « Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. Exemple du discours politique ». In Burger, M et Martiel, G, *Argumentation et communication dans les médias*, Québec : Nota Bene, pp 29-49.

CHARAUDEAU, P. (2007). « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication ». In *Argumentation, manipulation, persuasion*, Christian BOIX (dir), pp13-35. Paris, L'Harmattan

CHARAUDEAU, P. (2008a). « L'argumentation dans une problématique de l'influence », In *Revue Argumentation et Analyse du Discours, (AAD) n°1*. en ligne (<http://aad.revues.org>).

CHARAUDEAU, P. (2008b). « Pathos et discours politique », In Rinn M. (coord.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Presses universitaires de Rennes, pp 49-58.

CHARAUDEAU, P. (2009). «[Le discours de manipulation entre persuasion et influence sociale](#)», In *Acte du colloque de Lyon, 2009*. Lyon.

COLODEEVA, L. (2014). « *Les caractéristiques définitoires du discours politique* ». In *Analele științifice ale universității de stat „b. p. hasdeu” din Cahul, vol. x, 2014*.

MAINGUENEAU, D. (2012). « Que cherche les analystes de discours » In *Argumentation et Analyse di Discours 9/2012*. Tel-Aviv. Adarr.

RABATEL, A. (2004). « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». In *Langages 2004/4 (n° 156)*, p03-17. Lion. [Armand Colin](#).

SEIGNOUR, A. (2011). « Méthode d'analyse des discours » In *Revue française de gestion 2/2011*, p29-45.

MEMOIRES

AIN-SEBAÂ Souâd, Les stratégies argumentatives dans les discours du président ABDELAZIZ BOUTEFLIKA Étude de la désignation, Université Aboubakr Belkaïd, Tlemcen, 2013/2014.

KARRAH Lamia, Stratégies de persuasion dans le discours politique Etude des discours relatifs à la Réconciliation nationale (2004-2005), Université d'Alger, 2008/2009.

ABDELLAOUI Aomar, Analyse argumentative et approche épilinguistique des textes et discours officiels portant rôle et place du français dans l'Éducation nationale, Université de Béjaïa, 2006/2007.

BEYAT Asma, Intention de communication et articulation logique dans le texte scientifique : Le cas des mémoires de magistère de français, Université Kasdi Merbah, Ouargla, 2010/2011.

ANNEXES

Discours 01 : Prononcé par J. Trudeau devant les membres et les partisans du parti libéral, après être devenu chef du parti. Ottawa, le 14 avril 2013.

(En gras, les énoncés prononcés en français)

1. **Merci, mes amis.** Merci.
2. Normalement je commencerais par remercier ma famille et mes amis d'avoir composé avec mon absence et de m'avoir permis de faire campagne, mais ce n'est pas ce que je ferai.
3. Ma décision de m'engager dans la course au leadership n'a pas été prise en dépit de mes responsabilités familiales, mais bien à cause d'elles.
4. Ainsi, ma famille et mes amis ont toujours été au cœur même de cette campagne.
5. Nous l'avons fait ensemble.
6. **Merci Sophie. Merci Xavier et Ella-Grace.**
7. **À mes collègues, Joyce, Martha, Karen, Deborah, Martin, David, George et Marc... et aux milliers de Canadiens qui ont collaboré à vos campagnes... je tiens à vous dire : nous ne sommes pas des adversaires, mais bien des alliés.**
8. **Votre courage, intelligence, et dévouement continueront de faire honneur au Parti Libéral du Canada.**
9. **Pour le travail qu'il a accompli pour garder ce parti en santé, je dois remercier du fond de mon cœur, mon ami, mon collègue, un très grand Canadien, Bob Rae.**
10. Bob,... ton leadership, ta sagesse et ton engagement inégalé envers notre pays, et envers notre parti ne seront jamais oubliés.
11. Ce fut une campagne incroyable.
12. Nous sommes extrêmement fiers du fait qu'elle a été propulsée par des bénévoles.
13. Plus de 12 000 Canadiens se sont portés volontaires.
14. Merci pour votre désir de rendre ce magnifique pays encore meilleur.
15. Comme toute organisation efficace, celle-ci a été menée de façon brillante, par deux personnes généreuses et de principes ; Katie Telford et Gerald Butts.
16. Mes amis et compatriotes. Merci pour ce que vous avez fait, ce que vous faites et ce qu'il nous reste à faire ensemble.
17. Ron et Jodi, George, Aidan et Ava, merci d'avoir partagé Gerry et Katie avec nous.
18. Mes amis Libéraux, c'est avec beaucoup de respect pour ceux qui ont été auparavant ici dans la même position que moi et avec beaucoup de détermination à

- accomplir le travail acharné qui nous attend, que j'accepte, avec humilité, la confiance que vous avez placée en moi.
19. Merci. À vous tous. Pour votre confiance. Pour votre espoir. Pour avoir choisi de faire partie de ce mouvement que nous sommes en train de bâtir.
 20. Et en cette belle journée de printemps dans notre capitale nationale, je suis honoré de me tenir devant vous, fier d'être le chef du Parti libéral du Canada.
 21. Mes amis, ceci est le dernier arrêt de cette campagne. Mais le premier de la prochaine.
 22. Au cours des derniers six mois, j'ai visité des centaines de communautés, d'est en ouest. J'ai rencontré, j'ai discuté et j'ai appris de milliers et de milliers de Canadiens.
 23. Et grâce à votre travail acharné, plus de cent mille électeurs nous ont envoyé un message clair : les Canadiens veulent un meilleur leadership et un meilleur gouvernement.
 24. Les Canadiens veulent d'un leadership qui dirige, pas qui impose.
 25. Ils en ont assez des politiques négatives, orientées sur la division, des conservateurs de M. Harper.
 26. Et ils sont déçus que le NPD, sous Thomas Mulcair, ait décidé que s'ils ne peuvent pas les battre, aussi bien se joindre à eux.
 27. Nous en avons assez des chefs qui montent les Canadiens contre les Canadiens. L'ouest contre l'est, les riches contre les moins bien nantis, le Québec contre le reste du pays, les villes contre les régions.
 28. Les Canadiens tournent leur regard vers nous, mes amis.
 29. Ils nous donnent une chance, dans l'espoir que le parti de Wilfrid Laurier puisse revivre des jours meilleurs.
 30. Les Canadiens souhaitent que la politique positive soit plus forte que le barrage systématique de commentaires négatifs qui, vous le savez comme moi, arrivera sous peu sur les ondes de vos écrans de télévision partout au Canada.
 31. Nos bénévoles nous l'ont dit, les messages téléphoniques ont déjà commencé.
 32. Pour reprendre la pensée du grand président américain Franklin D. Roosevelt : *never before in this country have the forces of negativity, cynicism and fear been so united in their hostility towards one candidate.*
 33. Le Parti conservateur fera ce qu'il sait faire.
 34. Ils tenteront de répandre la peur. Il récoltera le cynisme.

35. Il tentera de convaincre les Canadiens que nous devrions être satisfaits de ce que nous avons déjà.
36. Cela s'explique par le fait qu'au cœur de leur plan sans ambition se trouve l'idée que « mieux » n'est tout simplement pas possible.
37. Que d'espérer plus de notre politique et de nos leaders, plus d'humanité, plus de transparence, plus de compassion, est naïf et mènera inévitablement à la déception.
38. Et ils feront la promotion de cette idée de division, destructive, avec acharnement.
39. Ils le feront pour une raison bien simple... Ils ont peur.
40. Mais... et je veux être clair là-dessus... Mes compagnons Canadiens, ce n'est pas de mon leadership que M. Harper et son parti ont peur. C'est du vôtre.
41. Il n'y a rien dont les conservateurs ont plus peur que de citoyens canadiens engagés et informés.
42. Mes amis, si j'ai appris une chose dans ma vie, c'est que notre pays a la chance d'avoir un nombre incalculable de citoyens engagés, provenant de toutes sortes de milieux, et de toutes les convictions politiques.
43. Ils se sont déplacés par milliers au cours de cette campagne.
44. Ils se sont rassemblés par centaines dans des endroits comme Ponoka, en Alberta, et Oliver, en Colombie-Britannique, Prince Albert, en Saskatchewan, et Île-des-Chênes, au Manitoba.
45. Des Canadiens qui croyaient envoyer des leaders de leur communauté à Ottawa pour les représenter, mais qui ont plutôt entendu l'écho de M. Harper dans leurs communautés.
46. Nous avons vu leurs visages optimistes dans des foules de Canadiens réunis à Windsor et Whitby, Mississauga et Markham.
47. Des Canadiens de la classe moyenne qui contribuent beaucoup à l'économie mais reçoivent trop peu en retour.
48. Nous avons vu des Canadiens de l'Atlantique très travaillants d'Edmunston à Halifax, de Summerside à St John's, qui ont constaté que ce gouvernement ne partage pas leurs valeurs.
49. À mes amis au Labrador, j'ai hâte de vous voir très bientôt.
50. Nous avons rencontré des leaders autochtones de partout au pays, de Tk'emlups à Whapmagoostui, qui en ont simplement assez d'être poussés en marge de ce pays.
51. Avec le courage de marcher 1 600 kilomètres au cœur de l'hiver canadien pour prouver qu'ils seront « *Idle No More* ».

- 52. Les francophones qui vivent à Shediac, à Sudbury, à St-Boniface et partout au pays veulent que leurs enfants s'épanouissent en français.**
- 53. Votre détermination m'inspire. Et elle doit inspirer tout le pays.**
54. Des Québécois, de Gatineau à Gaspé, qui veulent se réengager dans ce pays. Dans leur pays. Qui n'ont pas de temps pour les enjeux de division du passé de leurs parents,
55. mais qui veulent travailler avec les Canadiens qui partagent leurs valeurs pour bâtir un pays meilleur pour nos enfants.
- 56. Je veux prendre, justement, un moment pour m'adresser directement à tous les Québécoises et Québécois.**
- 57. Vos témoignages et votre appui des derniers mois m'ont profondément touché.**
- 58. J'ai tellement appris de nos conversations et de nos rencontres.**
- 59. Je ne prends rien pour acquis.**
- 60. Je sais que la confiance, ça doit se mériter.**
- 61. Et je compte bien mériter la vôtre.**
- 62. Je suis confiant en l'avenir.**
- 63. Je vais vous dire pourquoi, Les Québécois ont toujours été des bâtisseurs.**
- 64. De Champlain à Laurier, jusqu'à aujourd'hui, ils ont activement participé à construire ce pays avec tous les autres Canadiens.**
- 65. Notre tâche n'est pas terminée.**
- 66. Nous faisons face à d'énormes défis.**
- 67. Aider les gens de la classe moyenne à joindre les deux bouts.**
- 68. Réconcilier la croissance économique et la protection de l'environnement.**
- 69. Jouer un rôle positif et déterminant à l'échelle mondiale.**
- 70. Pour les surmonter, nous devons faire preuve d'audace et d'ambition, mes amis.**
- 71. Toujours de l'audace et de l'ambition.**
- 72. Soyons francs.**
- 73. Nous ne convaincrons pas tout le monde.**
- 74. Il y aura toujours des sceptiques.**
- 75. Des gens qui diront que notre pays est trop grand, trop rempli de différences pour être bien géré et pour que tous y soient bien représentés.**
- 76. Ils se trompent, mes amis.**

77. Je ne prétends pas que ce sera toujours facile. Qu'il n'y aura pas d'obstacles sur notre chemin. Que nous ne devrons pas faire certains compromis.
78. Le Canada est un grand projet inachevé.
79. Et c'est à nous – avec tous les autres Canadiens – d'en faire le pays que nous voulons.
80. Le temps est venu pour nous d'écrire un nouveau chapitre dans l'histoire de notre pays.
81. Laissons à d'autres les vieilles chicanes et les vieux débats qui alimentent la grogne.
82. Laissons à d'autres la rhétorique ultra partisane et la façon dépassée de faire de la petite politique.
83. Laissons à d'autres les attaques personnelles.
84. Québécoises et Québécois, soyons à nouveau des bâtisseurs du Canada.
85. Pour que notre pays soit à la hauteur des rêves et des ambitions qui sont partagés d'un bout à l'autre de ce pays.
86. Pour laisser à nos enfants un meilleur monde que celui qui a nous a été légué par nos parents.
87. Mes amis, le Parti libéral regagnera la confiance des Canadiens quand il leur prouvera qu'il est là pour les servir.
88. C'est la tâche qui nous attend.
89. Et c'est celle qui me guidera en tant que chef du Parti libéral du Canada.
90. À la nouvelle génération de Canadiens et à tous les jeunes qui ne se sentent pas interpellés par la politique, j'ai un message bien simple à vous livrer.
91. Votre pays a besoin de vous.
92. Il a besoin de votre énergie et de votre passion.
93. Il a besoin de votre idéalisme et de vos idées.
94. Le mouvement que nous avons bâti au cours des six derniers mois, c'est le vôtre.
95. Il vous appartient.
96. C'est le mouvement avec lequel nous allons changer la politique.
97. C'est le mouvement qui nous permettra de réformer nos vieilles institutions politiques, de faire de l'union de l'environnement et de l'économie une vraie priorité, et de jouer un rôle positif et constructif sur la planète.
98. Mes collègues Libéraux, les Canadiens tournent leur regard vers nous.

99. Cette campagne a été leur campagne plus que simplement la nôtre.
100. Ils veulent quelque chose de mieux.
101. Ils refusent de croire que faire mieux est impossible.
102. Ils voient le pays que leurs parents et grands-parents ont travaillé si fort à bâtir, et ils veulent léguer un pays encore meilleur à leurs enfants.
103. Les Canadiens partagent des valeurs profondes qui ne peuvent être ébranlées, peu importe à quel point le Parti conservateur tentera d'y arriver.
104. Optimisme. Ouverture. Compassion. Service communautaire. Générosité d'esprit.
105. Nous voulons croire que le changement est possible.
106. Nous voulons un leadership qui transformera leurs meilleurs idéaux en un pays encore meilleur.
107. Mais les Canadiens ne se laisseront pas jouer.
108. Permettez-moi d'être franc.
109. Les Canadiens nous ont tourné le dos parce que nous leur avons tourné le dos.
110. Parce que les Libéraux étaient devenus plus intéressés à se battre entre eux qu'à se battre pour les Canadiens.
111. Eh bien, ça m'importe peu si vous croyiez que mon père était exceptionnel ou arrogant.
112. Ça m'importe peu si vous êtes un libéral de Chrétien, un libéral de Turner, un libéral de Martin ou n'importe quel autre type de libéral.
113. L'ère des clans au sein des Libéraux prend fin dès maintenant, ce soir.
114. À partir d'aujourd'hui et pour l'avenir, il n'y aura qu'une sorte de Libéraux, et ce seront les Libéraux canadiens.
115. Unis dans notre désir de servir et de mener les Canadiens.
116. L'unité, pas seulement pour l'unité elle-même, mais pour l'unité dans la finalité.
117. Je dis cela aux millions de Canadiens de la classe moyenne, et aux millions d'autres qui travaillent fort chaque jour pour joindre cette classe moyenne.
118. Sous mon leadership, la raison d'être du Parti libéral du Canada, ce sera vous.
119. Je vous promets que chaque jour, du début à la fin de ma journée, je penserai et travaillerai fort afin de résoudre vos problèmes.

120. Je sais que vous êtes optimistes à notre égard, mais avec réserve.
121. Vous êtes, après tout, des Canadiens.
122. Vous savez que l'espoir est une bonne chose, mais que sans son équivalent de travail acharné pour l'appuyer, il sera fugace.
123. Je sais donc que vous nous jugerez par la ténacité de notre éthique de travail, l'intégrité de nos efforts, et lorsque 2015 viendra, la clarté de notre plan pour améliorer notre pays.
124. C'est comme cela que ce devrait être.
125. Je sais à quel point j'ai été chanceux dans ma vie.
126. Chanceux, avant tout, d'avoir tant appris de tant de Canadiens.
127. D'avoir appris que, avant tout, dans ce pays, le leadership signifie être au service de la population.
128. J'aime ce pays, mes amis, et je crois en lui profondément.
129. Il mérite un meilleur leadership que celui qu'il a présentement.
130. Alors soyons lucides quant à ce que nous avons accompli.
131. Nous avons travaillé fort et nous avons mené une très bonne campagne.
132. Nous sommes unis, remplis d'espoir et déterminés quant à notre but.
- 133. Sachez ceci : ce que nous avons gagné aujourd'hui, ce n'est rien de plus, rien de moins que l'occasion de travailler encore plus fort pour nous montrer dignes de diriger ce grand pays.**
134. Nous devrions être profondément reconnaissants de cette chance.
135. En tant que votre chef, j'ai fermement l'intention de m'assurer que nous tirions le maximum de tout cela.
136. Le changement est possible.
137. Les Canadiens veulent d'un leadership qui travaillera de concert avec eux pour y arriver.
138. Gardez espoir, chers collègues Libéraux.
139. Travaillez fort.
140. Restez concentrés sur les Canadiens.
141. Nous pouvons mener le changement recherché par tant de Canadiens.
142. Un meilleur Canada est encore possible.
- 143. Ensemble, nous allons le bâtir.**
144. Merci.

Discours 02 : Prononcé par J. Trudeau dans le cadre de la première visite officielle du premier ministre en Grande Bretagne, dans la maison de Canada à Londres et devant les membres de la communauté canadienne en Grande Bretagne, le 26 novembre 2015.

(En gras, les énoncés prononcés en français)

1. C'est un grand plaisir d'être ici, à Londres, avec vous tous aujourd'hui.
2. Je remercie le haut-commissaire Campbell, et tout son personnel, ici, à la Maison du Canada.
- 3. Je veux saluer tous les gens qui sont présents avec nous ici aujourd'hui, et tous ceux qui sont également à l'extérieur.**
- 4. Merci de prendre le temps d'être avec nous.**
5. Plus tôt aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de rencontrer Sa Majesté la reine Elizabeth II.
6. Elle s'est montrée, bien entendu, affable et sensible, et sa vision des choses s'est avérée unique et précieuse.
7. Sa Majesté a joué un rôle important dans l'histoire du Canada, et je suis convaincu qu'elle continuera de jouer un rôle important dans nos progrès continus et notre avenir.
8. Et c'est de cet avenir, et du rôle du Canada dans notre avenir partagé, que j'aimerais parler aujourd'hui.
9. Le Canada a appris à être fort non pas en dépit de nos différences, mais grâce à celles-ci.
10. Désormais, cela sera au cœur même de notre réussite et de ce que nous offrons au monde.
11. Notre engagement à l'égard de la diversité et de l'inclusion ne se résume pas au fait que les Canadiens sont gentils et polis, même si nous le sommes, bien évidemment.
12. En fait, notre engagement réside dans une approche puissante et ambitieuse pour faire du Canada, et du monde entier, un endroit meilleur et plus sécuritaire.
- 13. Ce serait sans doute facile, pour un pays comme le Canada, de prendre cette diversité pour acquise.**
- 14. C'est, en quelque sorte, l'air que nous respirons.**
- 15. De génération en génération, nos enfants ont grandi sans se poser de questions en entendant parler cinq ou six langues différentes lorsqu'ils jouaient au parc.**

16. Puisque nous sommes en 2015, des gens du monde entier remarquent la diversité de notre cabinet et de notre parlement.
17. Toutefois, la diversité de notre pays ne date pas d'hier.
18. Un député que je connais m'a raconté une histoire qui résume cela à la perfection.
19. Il participait à un programme d'échanges parlementaires à Paris.
20. Des représentants élus de partout dans le monde étaient présents.
21. On lui a demandé à quoi « ressemblait » le Canada.
22. Il était accompagné de quatre autres collègues, dont aucun n'était né au Canada sauf lui.
23. Parmi eux, trois étaient des femmes et deux étaient des hommes.
24. Deux étaient catholiques, un était musulman ismaélien, un était juif et ses parents étaient des survivants de l'holocauste et un autre était un ministre protestant gai.
25. L'un d'eux était né en France, un autre au Portugal. Un autre était né en Argentine. Un autre en Tanzanie.
26. Il a pointé ses collègues et a dit : « À cela. C'est à cela que le Canada ressemble. »
27. Un cinquième des Canadiens sont nés ailleurs dans le monde et ont choisi d'immigrer au Canada.
28. Dans notre plus grande ville, plus de la moitié sont nés à l'étranger.
29. Compte tenu de ce portrait, l'importance de la diversité peut parfois être tenue pour acquise.
30. Mais il ne fait aucun doute que nous sommes un meilleur pays – un pays plus fort et plus prospère – en raison de cela.
31. Il suffit d'écouter les mots que les gens utilisent pour décrire le Canada :
32. nous sommes ouverts, nous prônons l'acceptation, nous sommes progressistes et prospères.
33. Il y a un lien direct à faire entre chacune de ces caractéristiques et la réussite du Canada dans l'édification d'une société plus diversifiée et plus inclusive.
34. Nous ne sommes pas la seule nation qui a essayé de le faire.
35. Mais ce qui a fait la réussite du Canada, c'est que nous avons compris que notre diversité n'est pas un obstacle à surmonter ou une difficulté à tolérer.
36. C'est plutôt un moyen incroyable de gagner en force.
37. Les Canadiens comprennent que notre force, c'est la diversité.
38. Nous savons que le Canada a connu une réussite – sur les plans culturel, politique et économique – en raison de notre diversité et non pas en dépit de celle-ci.

39. Nous ne célébrons pas cette réussite assez souvent, et cela est typiquement canadien.
40. Mais je dirais que maintenant, plus que jamais, le monde a besoin que nous le fassions.
41. À la suite d'horribles événements comme les attaques récentes à Paris, nous devons rappeler au monde entier que la paix est possible, et que chaque fois, l'espoir continuera à vaincre la peur.
42. Et alors que nous renouvelons notre volonté de travailler avec la communauté internationale pour aider à prévenir de telles attaques,
- 43. et tandis que nous réaffirmons notre participation résolue à la coalition contre l'EIIL, nous renouvelons également notre volonté de collaborer à bâtir un monde dans lequel la diversité et la différence sont promues et célébrées.**
- 44. Nous savons que la paix est possible et que l'espoir est toujours plus fort que la peur.**
45. L'histoire du Canada prouve que la diversité et l'inclusion fonctionnent.
46. Elles ne fonctionnent pas simplement en tant que valeurs idéalistes :
47. elles représentent le chemin vers la paix et la prospérité.
48. Ça n'a pas toujours été facile.
49. Le chemin a parfois été cahoteux.
50. Nous devons être conscients que pour les peuples autochtones, la réalité canadienne n'a pas été – et n'est pas aujourd'hui – facile, équitable et juste.
51. Nous devons reconnaître que notre histoire a eu ses moments plus sombres :
52. la taxe d'entrée imposée aux Chinois, l'internement de Canadiens d'origine ukrainienne, japonaise et italienne pendant la première et la deuxième guerres mondiales,
53. notre refus d'accueillir des bateaux de réfugiés juifs ou panjabis,
54. notre propre histoire d'esclavagisme.
55. Les Canadiens repensent à ces transgressions avec des regrets et de la honte – et ils ont bien raison.
56. Notre histoire est cependant remplie de moments positifs.
57. Le chemin de fer clandestin.
58. *La Charte des droits et libertés.*
59. *La Loi sur le multiculturalisme.*
60. *La Loi sur les langues officielles.*

61. L'accueil des musulmans ismaéliens.
62. La liberté qu'ont les Juifs, les sikhs, les hindous et les évangélistes de pratiquer leur religion.
63. Ces changements positifs ne pourront jamais corriger les erreurs du passé.
64. Mais ils peuvent servir à nous rappeler, comme l'a si bien dit Martin Luther King Jr, que « l'arc de l'univers moral est long, mais il tend toujours vers la justice ».
65. Comme bien d'autres nations, le Canada est en constant débat entre ceux qui souhaitent que nous formions un bloc restreint et que nous construisions des murs et les autres qui nous rappellent que nous sommes précisément qui nous sommes en raison de notre ouverture, de notre diversité et de notre capacité d'inclusion.
66. La dernière campagne électorale en est un bon exemple.
67. Elle visait à déterminer, en partie, si les Canadiens croient encore en ces valeurs.
68. De nombreuses personnes avaient des doutes.
69. Mais laissez-moi vous dire une chose.
70. Je suis aujourd'hui le premier ministre du Canada parce que les Canadiens ont rejeté les forces qui nous auraient divisés.
71. Nous n'avons toutefois pas besoin d'une élection nationale pour voir en action l'engagement du Canada à l'égard de la diversité.
72. Nous le voyons dans nos communautés chaque jour.
73. Certains se permettent d'être rongés par la colère et l'indignation, mais, comme société, nous savons qu'au bout du compte nous réussirons en gardant la tête froide et le cœur chaud.
74. Lorsque certains veulent menacer ceux et celles qui ont une apparence, des vêtements ou une religion différents, de nombreux autres se dressent et disent « Non. Pas ici. Pas dans notre communauté, pas à nos voisins ».
75. Chaque fois, lorsque le spectre hideux de l'intolérance surgit, les Canadiens se soulèvent pour le rejeter.
76. Nous prouvons alors de façon claire et résolue que nous valons plus que cela.
77. J'aimerais vous faire part de quelques exemples très récents.
78. Le lendemain des attentats de Paris, une mosquée a été incendiée à Peterborough, en Ontario.
79. On soupçonne un crime haineux.
80. En réaction, la communauté s'est ralliée et a recueilli plus de 110 000 \$ en deux jours pour aider la communauté musulmane à reconstruire l'immeuble.

81. Unis dans la foi, des membres de communautés chrétiennes et juives locales ont ouvert leurs portes, littéralement, pour offrir un lieu de prière à leurs voisins musulmans.
82. Voilà les valeurs canadiennes.
83. À Kitchener, en Ontario, un temple hindou a été vandalisé – ses fenêtres ont été cassées par des cailloux – pendant que le prêtre en chef de la congrégation prenait part à une vigile à la mémoire des victimes des attentats de Paris.
84. Un groupe musulman de la région de Toronto a alors commencé à recueillir des dons pour aider à réparer les dommages.
85. Voilà les valeurs canadiennes.
L'importance d'une classe moyenne vigoureuse
86. Ces valeurs, aussi importantes soient-elles, ne peuvent exister dans l'isolement.
87. Il est essentiel de les soutenir au moyen de politiques économiques profitables pour les Canadiens.
88. L'économie du Canada repose sur la vigueur et la croissance de la classe moyenne.
89. Il en a toujours été ainsi.
90. Au cours du siècle dernier, la classe moyenne du Canada, optimiste et en pleine expansion, a su créer une collectivité au grand cœur et à l'esprit ouvert.
91. Ensemble, ces vaillants travailleurs canadiens ont bâti un pays meilleur, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour leurs enfants et pour autrui.
92. En demeurant fermement concentrés sur la classe moyenne et sur ceux et celles qui travaillent fort pour s'y intégrer, nous pouvons générer une croissance économique réelle qui sera profitable pour tous.
93. Cet objectif est valable en soi, mais il est également important parce que nous savons qu'un pays diversifié ne peut fonctionner sans cela.
94. Lorsque les possibilités sont limitées, lorsque les gens ne croient pas qu'ils ont une chance réelle et équitable de réussir, la peur commence à l'emporter sur l'espoir.
95. les tensions financières se manifestent de diverses façons.
96. La peur de ceux qui sont différents de nous et la méfiance envers eux est l'une de ses formes les plus courantes et les plus dangereuses.
97. Autrement dit, l'expansion de la classe moyenne est bien davantage qu'une nécessité économique
98. il s'agit d'un élément central de notre unité en tant que nation.

99. Elle crée chez les gens ce sentiment d'être utile, qui est si difficile à décrire, mais si profondément ressenti.
100. Le sentiment que nous faisons partie d'un tout. La conviction que, peu importe d'où nous venons, nous sommes unis non seulement dans nos difficultés, mais également dans nos rêves.
101. C'est la classe moyenne qui nous unit, et ce sont nos communautés diversifiées qui assurent la poursuite de notre croissance économique.
102. Les deux sont nécessaires à notre réussite.
- Le rôle du Canada dans le monde
103. Offrir un plus grand soutien à la classe moyenne est un objectif important à l'échelle nationale, mais le Canada doit également jouer un rôle crucial en vue de faire profiter le monde de sa réussite.
104. À mesure que nous avançons dans le 21^e siècle et que les tendances économiques et environnementales semblent faire de la migration entre les États la « nouvelle norme », de plus en plus de pays se trouveront devant des difficultés auxquelles le Canada a dû faire face il y a longtemps.
105. Il y a une chose que nous avons bien faite au Canada. Pas parfaitement, mais bien.
106. Il s'agit de l'établissement de l'équilibre entre la liberté individuelle et l'identité collective.
107. Nous savons que les gens se définissent, en grande partie, dans leurs relations avec les autres.
108. Nos origines culturelles, notre genre, nos croyances religieuses, notre orientation sexuelle.
109. Cependant, nous croyons aussi que tous ces rapports avec les autres trouvent leur source profonde et concrète dans les êtres humains, en chair et en os.
110. Nous élargissons la liberté culturelle en veillant à ce que chaque Canadien issu de ces communautés diversifiées ait la liberté de vivre, d'exprimer, de développer et de transformer sa culture.
111. Nous refusons de mettre en contradiction la liberté individuelle et l'identité collective.
112. En fait, nous avons bâti une société où ces deux éléments s'épanouissent et se renforcent l'un et l'autre.
113. À l'origine, il s'agissait d'un acte de foi et d'une idée très nouvelle.

114. Au fil du temps, nous avons appris à faire confiance au fait que, peu importe leur culture d'origine, plus les gens entrent en contact avec la vaste diversité de notre pays, plus ils deviennent Canadiens.
115. Là où la répression existait, elle serait mise en échec par la possibilité, plus attirante, d'atteindre la liberté au Canada.
116. Là où se trouvait l'isolement, celui-ci serait brisé grâce à l'ouverture et à l'inclusion.
117. Cette idée était peut-être au départ un acte de foi, mais elle est devenue une caractéristique déterminante de notre pays,
118. notre plus grande réussite et, possiblement, la plus grande contribution que nous ayons apportée au monde.
119. Nous avons prouvé qu'il est possible de bâtir un pays – un pays incroyablement prospère – en se fondant sur le principe du respect mutuel.
120. Fidèlement à cette caractéristique toute canadienne, nous ne célébrons pas assez souvent cette réussite.
121. Mais le monde a besoin que nous le fassions. Particulièrement aujourd'hui.
122. L'un des problèmes mondiaux les plus graves et les plus urgents consiste à trouver la façon de créer des sociétés où des gens de différentes cultures peuvent vivre ensemble et définir un terrain d'entente.
123. Et, collectivement, nous faisons face à l'influx de réfugiés qui fuient un conflit violent.
124. Hier, notre gouvernement a présenté un plan selon lequel 25 000 réfugiés syriens seront autorisés à se réinstaller d'ici la fin de l'année et arriveront au Canada à l'intérieur de quelques mois.
125. Ce n'est pas la première fois que nous le faisons.
126. À la fin des années 1970 et au début des années 1980, pendant le mandat du premier ministre Joe Clark, le Canada a assuré la réinstallation de près de 60 000 réfugiés venus du Vietnam, du Cambodge et du Laos.
127. Nous l'avons déjà fait et nous le ferons encore, parce que nous savons qu'assurer la réinstallation de réfugiés équivaut en fait à accueillir de nouveaux Canadiens.
128. Plus encore, le Canada peut aussi exporter les idées et les institutions grâce auxquelles la diversité fonctionne si efficacement chez nous.

129. Nous savons gouverner de manière inclusive, transparente, respectueuse et efficace.
130. Nous pouvons transmettre ce savoir-faire à d'autres pays et à leurs citoyens.
131. Nous savons travailler en collaboration avec nos alliés en vue de combattre le terrorisme,
132. et nous savons être un partenaire efficace dans le cadre d'opérations internationales de maintien de la paix.
133. Nous pouvons contribuer davantage à ces efforts internationaux,
134. et nous avons pris l'engagement de le faire.
135. En outre, nous savons mettre en application ce que M. Annan, ancien secrétaire général de l'ONU, nous a appelés à faire en 2013,
136. soit d'« apprendre les uns des autres, et faire de nos différentes traditions et cultures une source d'harmonie et de force, et non de discorde et de faiblesse. »
137. Nous avons le devoir – face à nous-mêmes et face au monde – de montrer que la diversité inclusive est une force capable de vaincre l'intolérance, le radicalisme et la haine.
- 138. Le succès du Canada comme nation de diversité et d'inclusion n'est pas arrivé par accident et il ne se poursuivra pas sans effort.**
- 139. Même si notre avenir est optimiste, cet optimisme n'est pas pour autant garanti.**
- 140. Notre avenir dépendra des choix que nous faisons aujourd'hui.**
141. Compassion, acceptation et confiance; diversité et inclusion.
142. C'est grâce à ces qualités que le Canada est fort et libre.
143. Pas seulement en principe mais en pratique.
144. Ceux qui profitent des nombreux avantages de la diversité qui existe au Canada se doivent d'être de solides et fermes garants de ses qualités.
145. Ne fermons pas nos cœurs à ceux qui ont besoin de nous, ni nos esprits au fait qu'il est toujours possible de faire mieux.
146. Après tout, nous sommes des Canadiens.
147. Montrons-nous sous notre meilleur jour au monde entier.
148. **Merci.**

Discours 03 : Prononcé à la cérémonie d'ouverture du 16^{ème} Sommet de la francophonie tenu à Madagascar le 26 novembre 2016.

(En gras, les énoncés prononcés en anglais)

1. Bonjour à toutes et à tous.
2. C'est un réel plaisir pour moi d'être avec vous aujourd'hui en tant que Premier ministre du Canada, mais surtout en tant que fier francophone.
3. Je tiens à remercier le Président de la République de Madagascar et la population malgache pour leur accueil chaleureux.
4. Je souligne d'ailleurs que Monsieur le Président a étudié dans une université de chez nous, l'Université du Québec à Trois-Rivières.
5. Son parcours témoigne ainsi des liens de toute nature qui se tissent entre les pays et citoyens de l'espace francophone.
6. J'en profite aussi pour remercier ma grande amie la Secrétaire générale et ancienne gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, pour son travail formidable à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie.
7. Michaëlle, ton leadership fait la fierté de tous les Canadiens.
8. L'OIF est une organisation qui apporte une contribution importante dans un monde en constante évolution, et ce, grâce à son action et aux valeurs partagées qu'elle porte.
9. Pour nous Canadiens, la Francophonie, c'est une appartenance fondée sur une langue, une histoire et une culture communes, qui nous unissent d'un bout à l'autre de notre vaste territoire.
10. Et c'est aussi une fenêtre sur un monde riche et diversifié, fort de ses différences, mais uni dans ses valeurs et ses aspirations.
11. Ainsi, même si bien des défis demeurent à relever, les opportunités à saisir sont nombreuses.
12. Les pays de l'Afrique jouent un rôle central au sein de la Francophonie.
13. On le sait, l'Afrique est le continent avec la population la plus jeune au monde.
14. Cela représente un potentiel inestimable pour ses pays, mais aussi pour le Canada, qui s'y réengage afin d'y être un partenaire fiable sur le long terme.
15. En tant que père et ministre responsable de la Jeunesse, je rappelle à chaque occasion que les jeunes ne sont pas les leaders de demain, ils sont déjà les leaders d'aujourd'hui!

16. Notre défi, c'est de leur donner une voix forte, d'être à leur écoute et d'intégrer leur perspective dans nos décisions.
17. C'est aussi de leur garantir un environnement sain, à eux et aux générations qui les suivront, en se donnant les moyens de lutter activement contre la pollution et les changements climatiques, ce qui passe notamment par la mise en œuvre de l'Accord de Paris.
18. Les jeunes d'aujourd'hui sont des citoyens du monde – ils souhaitent découvrir, apprendre, élargir leurs horizons.
19. Ils ont une ouverture d'esprit et un désir de liberté et d'égalité qu'aucune autre génération auparavant n'a affichés.
20. Mettons-les à contribution!
21. Nous devons tous aussi s'assurer de donner la place qui leur revient aux femmes et aux filles.
22. Je suis féministe.
23. Et j'en suis extrêmement fier.
24. Car les femmes et les filles ont un rôle essentiel à jouer en politique, dans le monde des affaires, dans la résolution des conflits et dans le maintien de la paix.
25. Elles doivent participer pleinement à la société.
26. Et ce n'est pas juste aux femmes de le dire, mais à nous, les hommes, aussi.
27. C'est notre combat aussi.
28. Parce que quand les femmes et les filles réussissent, on en bénéficie tous.
29. Mais pour que les femmes réussissent, nous devons d'abord nous assurer de respecter leurs droits fondamentaux.
30. Le droit de vivre sans violence, le droit au libre-choix en matière de santé sexuelle et reproductive, le droit à l'égalité et le droit à la participation pleine et entière à la société.
31. Pourtant, trop souvent encore, ces droits sont bafoués.
32. Les femmes et les filles sont victimes de violence physique et sexuelle.
33. Elles se voient mariées, souvent en bas âge, sans leur consentement.
34. Elles n'ont pas accès à l'avortement de façon libre et sécuritaire.
35. Elles sont soumises à des mutilations génitales.
36. C'est assez ! Il n'existe aucune excuse pour de telles pratiques, pour de telles violations de leurs droits fondamentaux.

37. Tous ensemble, femmes et hommes, nous avons le devoir de mettre en place les conditions nécessaires afin que les femmes et les filles atteignent leur plein potentiel.
38. Les membres des communautés lesbienne, gaie, bisexuelle et transgenre souffrent dans trop de pays, incluant chez certains membres de la Francophonie présents ici aujourd'hui.
39. On leur doit le même respect, les mêmes droits et la même dignité qu'à tous les autres membres de notre société.
40. D'autres défis se présentent aussi à nous, au premier chef la menace de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
41. Or, nous savons maintenant que les gens isolés ou marginalisés sont plus susceptibles de se radicaliser ou de tomber sous l'emprise de groupes extrémistes.
42. À l'opposé, les gens qui se sentent intégrés, considérés et estimés à leur juste valeur ont beaucoup plus de chance d'apporter une contribution positive à la société.
43. Ainsi, afin de prévenir la radicalisation, nous devons mettre en place des stratégies de prévention.
44. Ceci inclut la création d'une société où la diversité est célébrée et où nous maintenons un dialogue constant avec les membres des communautés minoritaires.
45. Et parce que trop souvent nos jeunes sont plus vulnérables à la radicalisation, nous devons en faire plus pour eux, en offrant à tous les jeunes la formation professionnelle dont ils ont besoin afin qu'ils se joignent au marché de l'emploi et contribuent à l'épanouissement de leur société.
46. Souvent, on en vient à discuter des questions identitaires.
47. Eh bien, l'identité canadienne est fondée sur des valeurs de diversité, d'inclusion et de démocratie.
48. Celles-ci sont au cœur de notre réussite.
49. Elles contribuent à renforcer notre classe moyenne et à permettre à plus de gens d'y accéder.
50. Un pays multiculturel, fier de ses valeurs communes autant que de ses différences, avec deux langues communes.
51. Ces dernières sont autant de fenêtres sur le monde qui s'ouvrent à nos enfants et à tous ceux qui choisissent de s'établir chez nous.

52. Laissez-moi maintenant dire quelques mots à mes compatriotes anglophones dans leur langue, eux qui embrassent le caractère bilingue de notre pays.
- 53. Le bilinguisme fait partie de la nature profonde du Canada.**
- 54. Il nous enseigne chaque jour à être plus forts et plus ouverts.**
- 55. La participation du Canada à la Francophonie nous offre aussi une tribune unique pour mettre de l'avant nos valeurs d'ouverture et de diversité ainsi que notre programme de renforcement socio-économique pour tous.**
56. Aujourd'hui, nous, les francophones du Canada, sommes l'une des composantes essentielles de cette société pluraliste et ouverte.
57. C'est pourquoi nous sommes prêts à jouer un rôle de premier plan au sein de l'espace francophone mondial.
58. Nous en avons la preuve ici-même, puisque les Canadiens sont représentés à ce sommet non seulement par le gouvernement fédéral, mais aussi par les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick.
59. Actifs depuis longtemps au sein de la francophonie canadienne et internationale, ils y exercent un leadership remarquable.
60. Le gouvernement de l'Ontario souhaite maintenant se joindre à l'OIF à titre d'observateur,
61. ce dont nous sommes tous très fiers.
62. En effet, l'Ontario, qui compte quelque 600 000 francophones et des millions de francophiles, apportera certainement une contribution importante à l'organisation.
63. Le Canada appuie fermement sa candidature et enjoint tous les membres de l'OIF à en faire de même.
64. Comme Québécois, je tiens par ailleurs à souligner les efforts constants de protection et de promotion du français déployés par le gouvernement du Québec.
65. En plus de défendre notre belle langue française, ces efforts permettent d'assurer le caractère bilingue du Canada, et ils sont essentiels à la vitalité et à l'essor de notre langue chez nous et à travers le monde.
66. Nous sommes ici pour nos communautés francophones au pays et ici pour les francophones et francophiles partout sur notre planète.
67. Nous sommes déterminés à resserrer les liens qui nous unissent déjà.
68. Nous nous engageons à créer de nouveaux liens avec les pays qui partagent notre vision d'un monde plus égal et meilleur.
69. Mes amis, c'est à nous de porter le changement positif dont nous avons besoin.

70. C'est à nous de partager nos valeurs avec les autres sociétés francophones et francophiles.
71. Le 21^e siècle nous appartient si nous sommes prêts à relever ensemble les défis auxquels nous sommes confrontés.
72. Les opportunités qui s'offrent à nous sont sans précédent ; à nous de les saisir.
73. Les pays de la Francophonie ont un rôle déterminant dans l'avenir que nous laisserons à nos enfants et à nos petits-enfants.
74. Tous ensemble, soyons à la hauteur de leurs attentes et livrons-leur ce monde meilleur qu'ils attendent avec tant d'impatience et qu'ils bâtiront avec nous, si on leur tend la main.
75. Merci.

Résumé

Ce travail de recherche s'inscrit dans le domaine de l'Analyse du Discours, il s'interroge sur les stratégies argumentatives utilisées par J.Trudeau premier ministre canadien dans ses discours.

Il s'appuie sur les outils de la théorie de l'argumentation et de la linguistique énonciative. Notre corpus est composé de trois allocutions prononcées par J. Trudeau prononcé entre la période qui s'entend entre 2015 et 2017

Le discours politique est un discours à visée argumentative, il a pour but d'adhérer un auditoire à des thèses défendues par un sujet politique à travers la construction d'une image de soi (ethos), en jouant sur les sentiments (pathos), et en exposant des arguments raisonnables (logos). Tout en prenant appui sur les diverses stratégies discursives et énonciatives, l'analyse des discours de J. Trudeau les mets à jours.

Mots clé : Discours politique – stratégie argumentative –procédé énonciatif – Justin Trudeau.

ملخص

هذا البحث يندرج ضمن ميدان تحليل الخطاب، و هو يطرح تساؤلا حول استراتيجيات الإقناع المستعملة من طرف رئيس الوزراء الكندي جيستان ثريدو.

و هو يعتمد على أدوات نظرية الإقناع و لسانيات التلفظ. و قد اعتمدنا كنماذج للدراسة ثلاثة خطابات لجيستان ثريدو ألقاها خلال الفترة ما بين 2015 و 2017.

الخطاب السياسي هو خطاب يتميز بخاصية المحاجة، يهدف إلى كسب المستمعين إلى جانب رأي المحدث السياسي من خلال الصورة التي يرسمها هذا الأخير عن نفسه (ethos) بالاعتماد على المشاعر (pathos) أو من خلال طرح حجج عقلانية (logos). تحليل خطابات رئيس الوزراء الكندي جيستان ثريدو تعتبر تطبيق و إبراز لكل هاته الاستراتيجيات الخطابية و التلفظية

كلمات دلالية: الخطاب السياسي- إستراتيجية المحاجة- عملية تلفظيه- جيستان ثريدو.

Abstract

This research work is part of the field of Discourse Analysis, it questions the argumentative strategies used by J. Trudeau Canadian Prime Minister in his speeches.

It is based on the tools of argumentation theory and enunciative linguistics. Our corpus is composed of three speeches pronounced by J. Trudeau in the period between 2015 and 2017.

The political speech is an argumentative speech; it aims to adhere an audience to the defended opinions by a political subject through the construction of an image of self (**ethos**), playing on feelings (**pathos**), and exposing reasonable arguments (**logos**). While drawing on the various discursive and enunciative strategies, the analysis of J. Trudeau's speeches updates them.

Key words: Political speech - argumentative strategy - enunciative process - Justin Trudeau.